

## PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

### SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

#### ACCES INDUSTRIE

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1 554 016,94 €.   
Siège social : 2, rue du Pont de Garonne, 47400 Tonneins.   
421 203 993 R.C.S. Marmande.

#### A. — Comptes sociaux.

#### I. — Bilan au 31 décembre 2006.

(En euros.)

Actif	Brut	Amortissements	Net (N)	Net (N-1)
			31/12/2006	31/12/2005
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	1 970 300	395 255	1 575 044	1 113 260
Fonds commercial	3 475 838	109 579	3 366 259	3 382 890
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles :	5 446 137	504 834	4 941 303	4 496 150
Immobilisations corporelles :				
Terrains				
Constructions	1 133 054	146 274	986 780	671 515
Installations techniques, matériel et outillage industriel	6 676 793	3 288 143	3 388 650	3 966 543
Autres immobilisations corporelles	2 827 947	1 136 485	1 691 462	1 454 642
Immobilisations en cours	108 545		108 545	
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles :	10 746 339	4 570 901	6 175 438	6 092 701
Immobilisations financières :				
Participation par M.E				
Autres participations	5 697 612	2 141 418	3 556 194	4 636 938
Créances rattachées à participations	547 385		547 385	547 385
Autres titres immobilisés				270 889
Prêts	53 147		53 147	2 029
Autres immobilisations financières	1 962 001		1 962 001	333 877
Total immobilisations financières :	8 260 145	2 141 418	6 118 727	5 791 118
Actif immobilisé :	24 452 622	7 217 153	17 235 469	16 379 969
Stocks et en-cours				
Stocks de matières premières				
Stocks d'en-cours de produc. De biens				

Stocks d'en-cours produc. De services				
Stocks produits intermédiaires et finis	96 840		96 840	36 970
Stocks de marchandises	985 056	43 124	941 932	766 181
Total stocks et en-cours :	1 081 896	43 124	1 038 772	803 151
Créances :				
Avances, acomptes versés sur commandes	399 302		399 302	490 709
Créances clients et comptes rattachés	6 119 375	219 770	5 899 606	3 074 875
Autres créances	17 678 722	12 115	17 666 607	8 430 662
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total créances :	24 197 399	231 885	23 965 514	11 996 245
Disponibilités et divers :				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 368 561		1 368 561	204 937
Charges constatées d'avance	2 759 042		2 759 042	267 002
Total disponibilités et divers :	4 127 602		4 127 602	471 939
Actif circulant	29 406 898	275 009	29 131 889	13 271 336
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
Total général	53 859 520	7 492 161	46 367 358	29 651 304

Passif	(N) 31/12/2006	(N-1) 31/12/2005
Situation nette :		
Capital social ou individuel dont versé	1 554 017	8 242 750
Prime d'émission, de fusion, d'apport	47 760 784	16 347 143
Réserve légale	27 559	27 559
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	267 084	267 084
Report à nouveau	-26 854 016	-39 822 265
Résultat de l'exercice	-11 282 339	5 389 548
Total situation nette	11 473 089	-9 548 181
Subventions d'investissement :		
Provisions réglementées	1 076 512	970 132
Capitaux propres	12 549 601	-8 578 049
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Autres fonds propres		
Provisions pour risques	122 235	195 595
Provisions pour charges	135 417	177 500
Provisions pour risques et charges	257 652	373 095
Dettes financières :		
Emprunts obligataires convertibles	15 550 345	
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 077 116	3 947 867
Emprunts et dettes financières divers	623 477	991 699
Total dettes financières	17 250 938	4 939 566

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		15 098
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 136 407	16 910 509
Dettes fiscales et sociales	6 214 722	5 294 909
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	135 231	15 684
Autres dettes	5 822 807	8 788 751
Total dettes diverses :	16 309 167	31 009 853
Produits constatés d'avances		1 891 742
Dettes	33 560 105	37 856 259
Ecarts de conversion passif		
Total général	46 367 358	29 651 304

## II. — Compte de résultat.

(En euros.)

Rubriques	France	Export	Net (N) 31/12/2006	Net (N-1) 31/12/2005
Ventes de marchandises	214 898	21 870	236 769	618 012
Production vendue de biens	356 288	7 350	363 638	93 375
Production vendue de services	33 684 464	3 400 511	37 084 975	29 333 613
Chiffres d'affaires nets	34 255 650	3 429 731	37 685 381	30 045 000
Production stockée			59 870	36 970
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				1 945
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			1 876 761	2 172 886
Autres produits			43 554	24 863
Produits d'exploitation			39 665 566	32 281 664
Charges externes :				
Achats de marchandises [et droits de douane]			35 850	277 514
Variation de stock de marchandises			57 977	33 970
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 532 650	1 453 814
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			-235 443	-267 478
Autres achats et charges externes			24 734 074	19 669 821
Total charges externes :			26 125 108	21 167 640
Impôts, taxes et versements assimilés			1 867 929	1 692 743
Charges de personnel :				
Salaires et traitements			6 430 662	4 580 220
Charges sociales			2 608 131	1 744 196
Total charges de personnel			9 038 794	6 324 416
Dotations d'exploitation :				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 570 108	1 180 740
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			378 689	519 900
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Total dotations d'exploitation			1 948 797	1 700 641
Autre charges d'exploitation :			852 740	1 103 939
Charges d'exploitation			39 833 369	31 989 380
Résultat d'exploitation			-167 802	292 285
Bénéfice attribué ou perte transférée				

Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers :		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	23 239	
Autres intérêts et produits assimilés	7 948	29 562
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 267 280	839 634
Différences positives de change	15 793	250
Total produits financiers	1 314 260	869 446
Charges financières :		
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 224 300	17 864
Intérêts et charges assimilées	2 423 792	755 469
Différences négatives de change	105	-50
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total charges financières	3 648 197	773 283
Résultat financier	-2 333 937	96 163
Résultat courant avant impôts	-2 501 739	388 447
Produits exceptionnels :		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		310 777
Produits exceptionnels sur opérations en capital	53 105 410	5 279 109
Reprises sur provisions et transferts de charges	1 194 224	1 600 891
Total produits exceptionnels	54 299 634	7 190 778
Charges exceptionnelles :		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	162 953	249 863
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	62 381 867	968 643
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	516 664	558 756
Total charges exceptionnelles	63 061 483	1 777 261
Résultat exceptionnel	-8 761 850	5 413 517
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	18 750	412 416
Total des produits	95 279 460	40 341 888
Total des charges	106 561 799	34 952 340
Bénéfice ou perte	-11 282 339	5 389 548

### III. — Annexe aux comptes sociaux.

#### 1. — Faits caractéristiques de l'exercice.

1.1. Refinancement. — A la suite du communiqué du 29 septembre 2005 annonçant des négociations exclusives entre Butler Capital Partners (BCP) et Daniel Duclos (fondateur et Président Directeur Général d'Accès Industrie), en vue d'aboutir à la recapitalisation de l'entreprise et à la restructuration de sa dette, un protocole d'accord définitif a été signé le 22 février 2006 entre les différents intéressés.

Aux termes de cet accord, Accès Industrie a réalisé une augmentation de capital de 33,4 M€ réservée à Financière Accès Industrie, société contrôlée par BCP, qui est devenu l'actionnaire majoritaire du groupe.

Accès Industrie a signé, sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital précitée, le 24 mars 2006 avec GE Capital Equipment Finance un contrat cadre de crédit-bail d'un montant maximum de 67 millions d'euros. Ce crédit-bail est utilisé pour partie dans le cadre de l'opération de restructuration approuvée par l'AG du 29 mars 2006 pour refinancer sur une durée de 5,5 ans environ 2300 machines du parc actuel d'Accès Industrie. L'assemblée générale mixte du 29 mars 2006 a adopté l'ensemble des résolutions soumises à son vote à l'exception de la douzième résolution (relative aux augmentations de capital réservées aux salariés). En conséquence, le conseil d'administration de la société a pu valablement mettre en oeuvre les résolutions n° 3 à 10 relatives aux opérations visées par la note d'opération :

L'attribution gratuite de 4 bons de souscription d'actions (« BSA ») par Accès Industrie à ses actionnaires, l'admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des BSA, l'admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des actions émises en résultat de l'exercice des BSA.

L'augmentation de capital en numéraire réservée à Financière Accès Industrie par émission et admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris de 37 400 000 actions nouvelles d'Accès Industrie et correspondant à une souscription totale de 18 700 000 €.

L'augmentation de capital par compensations de créances réservée à la société Butler Capital Partners et au FCPR France Private Equity III, agissant par l'intermédiaire de sa société de gestion, Butler Capital Partners, par émission et admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris de 29 369 156 actions nouvelles d'Accès Industrie et correspondant à une souscription totale de 14 684 578 €.

L'émission réservée à JLG Industries Inc. d'obligations convertibles en actions d'Accès Industrie (les « OCA ») au prix unitaire de 1,89 € par OCA, soit un montant total de souscription de 15 208 164,72 € et l'admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des actions émises en résultat de la conversion des OCA.

L'ensemble des opérations de recapitalisation décidées par l'assemblée générale mixte du 29 mars 2006 et décrites ci-dessus a été réalisé le 7 avril 2006. A l'issue des opérations de recapitalisation, le capital de la société se compose de 74 502 524 actions de 0,02 euro de valeur nominale. Les 12 501 586 bons de souscription d'actions attribués aux actionnaires ont été admis aux négociations sur Euronext à compter du 10 avril 2006. Un nombre de 3 198 323 bons ont été exercés au 31 décembre 2006, soit un apport de trésorerie pour le groupe de 1 599 162 €. La cotation des actions a repris le 10 avril 2006. GE Capital Equipement Finance a mis à disposition de la société le financement d'un montant maximum d'environ 67 250 000 Euros, objet du contrat cadre de crédit-bail annoncé dans le communiqué du 28 mars 2006.

La société est désormais dotée d'un Directoire composé de trois membres : Monsieur Daniel Duclos (Président), Monsieur Eric Lacombe et Monsieur Pascal Meynard et d'un Conseil de Surveillance composé de cinq membres dont trois représentants de Butler Capital Partners.

— Présentation de l'impact de la restructuration du 7 avril 2006 sur les postes du bilan :

<b>Actif</b>	<b>(En M€)</b>
Installations techniques	2,09
Amortissements	0,30
Immobilisations financières	1,05
Disponibilités	0,46
Tva déductibles	8,79
<b>Total actif</b>	<b>12,69</b>

<b>Passif</b>	<b>(En M€)</b>
Capital	-6,75
Prime d'émission	29,88
Report à nouveau	7,58
Résultat	-12,00
Amortissements dérogatoires	-0,02
Capitaux propres	18,69
Emprunt obligataire	15,21
Emprunts financiers	-2,69
Dettes financières	12,52
Fournisseurs	-20,31
Tva collectée	5,06
Compte courant groupe	-1,81
Produits et charges constatés d'avances	-1,45
<b>Total passif</b>	<b>12,69</b>

Présentation de l'impact de la restructuration du 7 avril 2006 sur les postes du compte de résultat :

	<b>(En M€)</b>
Autres achats et charges externes	
CCA	-0,2
Honoraires opération	-2,7
<b>Total autres achats et charges externes</b>	<b>-2,9</b>
Charges et produits financiers	
Pénalités JLG	-0,5
Pénalités CAT	-0,1
Reprise provisions CC ATJ + LUX	0,3

Actualisation CRMF	
Résultat financier	-0,3
Charges et produits exceptionnels sur cessions immobilisations	
Cessions immobilisations	35,0
VNC des immobilisations	-46,0
Résultat exceptionnel	-11,0
Charges et produits exceptionnels divers	
Activation retour a meilleure fortune JLG	-5,3
Activation retour a meilleure fortune GENIE	-1,0
Abandon de créances	8,7
Divers	-0,4
Résultat exceptionnel	2,0
Actions propres	
Reprise Provisions action Propres	0,2
Total général	-12,0

## 1.2. Evènements principaux de l'exercice :

— Ouvertures de 5 nouvelles agences :

- Caen
- Chambéry
- Metz
- Valencienne
- Le Mans

Ces ouvertures d'agence devraient entraîner une forte réduction du coût des transports et permettre d'améliorer le maillage du territoire français.

— Dissolution de AI Luxembourg :

En date du 14/03/2006 (acte notarié)

— Litiges :

– Litiges prud'homaux : Quatre litiges prud'homaux sont intervenus depuis le 1er janvier 2006, au 31 décembre 2006. Cinq dossiers restent en cours de traitement provisionnés pour un montant de 122 K€.

– Autres litiges : Par un jugement du 4 février 2005 intervenu dans le cadre du décès d'un vérificateur Véritas, pour défaut de mise en place de toutes les mesures de prévention préalables à l'exécution d'une opération de vérification de nacelle, la cinquième chambre du Tribunal correctionnel de Lyon a prononcé les condamnations suivantes :

La société a été condamnée à verser la somme de 65 000 euros aux parties civiles au titre du préjudice moral. Cette somme est provisionnée au 31 décembre 2005.

Monsieur Pascal MEYNARD a été condamné à six mois d'emprisonnement avec sursis et à une amende de 3 000 euros au titre de ses fonctions de dirigeant au moment des faits.

La société a interjeté appel de cette décision.

1.3. Evènements postérieurs à la clôture. — Aboutissement des recherches des terrains pour les deux nouvelles agences de Valence et Clermont-Ferrand. Ouvertures prévues sur le premier trimestre 2007

## 2. – Principes, règles et normes comptables.

2.1. Principes généraux. — Les comptes annuels sont établis conformément au plan comptable général 1999 et aux principes comptables généralement admis en France.

2.2. Changement de méthode. — L'exercice 2006 n'a pas fait l'objet de changement de méthode comptable.

2.3. Immobilisations. — La méthode de base retenue pour l'évaluation des immobilisations est la méthode du coût historique.

— Licence de marque : La licence de marque inscrite pour 1 524 K€ a été acquise par Acces Industrie le 2 février 2001 auprès d'Acces Finance.

La marque est valorisée sur la base de sa valeur d'utilité, par reconduction de la méthode utilisée lors de son acquisition en 2001.

Cette méthode a conduit au 31 décembre 2006 à une reprise de la totalité de la provision (467 K€).

— Amortissements des immobilisations incorporelles :

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 ans
Droit de crédit bail	Linéaire	11 ans

— Fonds de commerce : valorisation et provisions : Les fonds de commerce acquis ne font pas l'objet d'un amortissement. Dans l'hypothèse où leur valeur deviendrait inférieure à leur valeur de marché, une provision pour dépréciation serait enregistrée.

Le test de valorisation réalisé sur la base des cash-flows futurs actualisés confirme qu'aucune provision n'est à constater au 31 décembre 2006.

— Immobilisations corporelles : amortissements :

Type d'immobilisation	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement fiscale	CRC 02-10	Amortissement dérogatoire	Valeur résiduelle
Constructions	Linéaire	20 ans	30 ans	Oui	Non
Agencements constructions	Linéaire	5 à 10 ans	10 à 30 ans	Oui	Non
Matériel de location - nacelles neuves	Linéaire	10 ans	10 ans	Oui	Non
Matériel de location - nacelles occasion	Linéaire	1 à 5 ans	1 à 5 ans	Non	Oui 15 %
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans	5 ans	Non	Non
Matériel de transport	Linéaire	1 à 4 ans	4 à 7 ans	Oui	Non
Matériel de bureau et immobilier	Linéaire	3 à 5 ans	3 à 5 ans	Non	Non

Les durées d'amortissement correspondent à la durée de vie prévisionnelle des différentes catégories de biens et calculées sur le mode linéaire. Un amortissement dérogatoire est constaté pour la différence entre les amortissements fiscal et comptable.

#### 2.4. Participation :

— Titres de participation : Lorsque la quote-part de la société sur la situation nette de la filiale est inférieure à la valeur d'acquisition des titres, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

La situation nette des filiales retenue pour le calcul est retraitée en fonction des principes, règles et méthodes comptables, appliqués par la société mère.

— Actions propres : Les actions propres ont été réintégrées dans le capital courant 2006.

— Créances rattachées à des participations : La réglementation comptable portugaise prévoit l'obligation de maintenir la situation nette de la société à un niveau au moins équivalent à la moitié du capital social par apports complémentaires des associés. Les sommes bloquées à ce titre correspondent à un montant de 547 K€.

#### 2.5. Actif circulant :

— Créances : Les créances sont constatées lors du transfert de propriété des biens vendus ou lors de la réalisation de la prestation. Chaque fois que leur réalisation n'est pas certaine, leur montant est porté en créances douteuses.

— Provision pour dépréciation des créances clients : Une provision est constatée dès lors que la date d'échéance est dépassée de 60 jours. La créance est alors provisionnée dans son intégralité. La société utilise les services extérieurs de la SFAC pour l'assurance crédit ainsi que les services d'un cabinet de recouvrement pour les dossiers non assurés.

Les créances couvertes par la SFAC sont donc provisionnées du montant net des indemnités à recevoir.

— Stocks : Les stocks de marchandises SAV destinés à la maintenance des équipements sont évalués au coût moyen pondéré. Depuis la cession de l'Atelier Européen, ils correspondent à un stock de dépannage situé dans les agences. Excepté les stocks concernant les autocollants, aucune provision pour dépréciation n'est constituée à compter de l'exercice 2005 sur ces stocks, les pièces servant à la maintenance étant considérées comme ne perdant pas de valeur.

Concernant les autres stocks, les biens dépréciés sont des prototypes non commercialisables. La société a donc décidé de les provisionner à 100% ainsi que deux presses à balles dépréciées à 30 % de leur valeur.

2.6. Engagements pris en matière de retraite. — Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie et à la recommandation du CNC du 1er avril 2003. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetées; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié. Les principales hypothèses retenues pour le calcul sont les suivantes :

— Les rémunérations futures calculées à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour l'ensemble du personnel.

— Actualisation au taux de 4 % ;

— Taux de charges de 47 % pour les Etam et 45 % pour les cadres ;

— Age départ à la retraite de 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres ;

— Table de mortalité INSEE 2003 ;

— Turnover moyen retenu égal à 14 %

Conformément à l'article L 123-13 du code de commerce et du caractère non significatif des engagements de retraite et avantages similaires au 31 décembre 2006, aucune provision n'est comptabilisée concernant les engagements de retraite.

### 3 – Informations de l'annexe relatives aux postes de bilan.

#### 3.1. Postes de l'actif :

##### 3.1.1. Immobilisations incorporelles

— Mouvements principaux :

Les principaux investissements réalisés au cours de l'exercice figurent dans le tableau suivant :

Libellé	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
---------	-----------------------------	--------------	----------	---

Logiciel	416	30	0	446
Marque	1 524	0	0	1 524
Droit au bail	274			274
Fonds commercial	3 201			3 201
<b>Total</b>	<b>5 415</b>	<b>30</b>	<b>0</b>	<b>5 445</b>

Achat de licences pour 30 K€.

— Amortissements et provisions pour dépréciation :

Les mouvements des amortissements et provisions sont présentés dans le tableau suivant :

Libellé	Amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amortissements en fin d'exercice
Logiciel	360	35		395
Droit au bail	93	17		110
<b>Total</b>	<b>453</b>	<b>52</b>	<b>0</b>	<b>505</b>

	Provisions en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Provisions en fin d'exercice
<b>Marque</b>	<b>468</b>		<b>468</b>	<b>0</b>

Les marques ne sont pas amorties. Le test de valorisation de la marque Accès Industrie au 31 décembre 2006 entraîne la comptabilisation d'une reprise pour 468 K€.

3.1.2. Immobilisations corporelles :

— Mouvements principaux :

Libellé	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Constructions	786	347		1 133
Installations techniques matériel et outillage	7 310	48 517	49 150	6 677
Autres immobilisations corporelles	2 572	486	230	2 828
<b>Total</b>	<b>10 668</b>	<b>49 350</b>	<b>49 380</b>	<b>10 638</b>

Les principaux mouvements dans les installations techniques concernent le rachat dans le cadre de l'opération de refinancement de nos nacelles à tous nos crédits bailleurs pour un montant de 48 407 K€ et la cession le même jour pour 46 261 K€ à GE.

— Amortissements :

Les mouvements des amortissements sont présentés dans le tableau suivant :

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminution de l'exercice	Montant des amortissements en fin d'exercice
Constructions	114	32		146
Installations techniques matériels et outillage	(1) 3 343	1 287	1 318	3 312
Autres immobilisations corporelles	1 117	200	181	1 136
<b>Total</b>	<b>4 574</b>	<b>1 519</b>	<b>1 499</b>	<b>4 594</b>

(1) Une catégorie de nacelles pour une valeur d'acquisition de 335 K€ a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 111 K€ comptabilisée en charge exceptionnelle en 2005, cette provision a été reprise pour 24 k€ (montant de la dépréciation constatée cette année) en 2006. Ce modèle ne correspond plus à ce jour à la demande. Cette provision restante au 31 décembre 2006 ramène la valeur nette comptable de ces biens à zéro.

3.1.3. Locations financières et crédit bail :



— Mouvements principaux :

	Constructions	Nacelles	Véhicules	Total
31 décembre 2005	965	48 950	4 800	54 715
Opération restructuration 07 avril 2006		41 917		41 917
Augmentations		13 492	605	14 097
Diminutions		4 284		4 284
31 décembre 2006	965	100 075	5 405	106 445

— Amortissements :

	Constructions	Nacelles	Véhicules	Total
Valeur d'origine	965	100 075	5 405	106 445
Amortissements : Cumul des exercices antérieurs	195	20 384	3 281	23 860
Dotation de l'exercice	30	7 748	585	8 363
Restructuration 07 avril 2006		8 408		8 408
Reprise de l'exercice	61	2 476		2 537
Total	164	34 064	3 866	38 094

3.1.4. Liste des filiales et participations :

Société	Capitaux propres	Capital détenu	Valeur Cpt nette des titres détenus	CA H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'année
SA Accès Espagne	3 382	99,78%	3 375	9 766	58	0
SA Accès Portugal	182	99,83%	181	2 096	133	0

La société Luxembourgeoise a été dissoute le 14 mars 2006.

3.1.5. Titres de participations :

— Mouvements principaux :

	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
SA Accès Espagne	4 799	0	0	4 799
SA Accès Portugal	898	1	0	899
Luxembourg	26	0	26	0
Total	5 723	1	26	5 698

— Provisions pour dépréciation :

	Montant provision en début exercice	Dotation	Reprise	Montant provision en fin d'exercice
SA Accès Espagne	212	1 212		1 424
SA Accès Portugal	848		131	717
SA Accès Luxembourg	26		26	0
Total	1 086	1 212	157	2 141

Au 31 décembre 2005, les capitaux propres de Acces Industrie Espagne étaient majorés d'un montant d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune, cette clause ayant été activée courant 2006 l'impact sur la situation nette de Acces Industrie Espagne s'élève à 1,2 M€.

### 3.1.6. Autres titres immobilisés - Actions propres :

Actions propres	31/12/2005	Augmentation	Diminution	31/12/2006
Valeur brute	448		448	0
Provisions	-177		-177	0
Valeur nette	271	0	271	0

Au 31 décembre 2006, la société ne détient plus aucune action propre suite aux opérations de restructuration.

### 3.1.7. Autres immobilisations financières :

Les autres immobilisations financières correspondent pour l'essentiel à des dépôts et cautions sur biens immobiliers et mobiliers. Les principaux mouvements de l'exercice sont :

	Montant en début exercice	Augmentation	Diminution	Montant en fin d'exercice
Prêts personnel	2	70	19	53
Dépôt GE	0	1 500		1 500
Intérêts dépôt GE	0	23		23
Dépôts et cautions immobiliers	183	56	17	222
Dépôts et cautions mobiliers	146	72	1	217
Parts sociales / établissements de crédits	4		4	0
Total	335	1 721	41	2 015

Le dépôt GE de 1.500 K€ s'inscrit dans le cadre de l'accord global de financement du matériel.

Ventilation par dates d'échéances des autres immobilisations financières :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dépôt GE	1 500		1 500	
Intérêts dépôt GE	23		23	
Prêts personnel	53	23	30	
Dépôts et cautions immobiliers	222			222
Dépôts et cautions mobiliers	217			217
Total	2 015	23	1 553	439

### 3.1.8. Entreprises liées :

Nature	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société à un lien de participation
Créances :		
Participations	5 698	
Créances rattachées à des participations	547	
Provisions pour dépréciation des participations	-2 141	
Clients et comptes rattachés	364	
Autres créances (1)	2 348	

Dettes :		
Emprunt Espagne		616
Charges financières		19
Produits financiers		
(1) Dont Accès Industrie Portugal :		2 348 K€

## 3.1.9. Effets escomptés non échus :

Aucun effet escompté non échû à la clôture de l'exercice.

3.1.10. Affacturages : Accès Industrie a mis en place un nouveau contrat de financement pour les créances clients. Au 31 décembre 2006 il existe donc des créances sur deux contrats différents

L'ancien contrat :

Le compte courant présente un solde créditeur de 48 K€ il n'existe pas de réserve, le dépôt de garantie s'élève à 53 K€, soit un solde débiteur de 5 K€.

Il n'y a donc plus de financement sur ce contrat.

Le nouveau contrat :

Le compte courant présente un solde de 1 410 K€ débiteur, la réserve de 27 K€ et le dépôt de garantie de 933 K€, soit un solde débiteur de 2 370 K€.

Le montant des créances financées par le nouveau contrat s'élève à 6 526 K€ plus des traites non échues pour un montant de 2 420 K€, soit un total de 8 946 K€.

Compte tenu du compte courant, des réserves et du fond de garantie retenus, le financement net s'élève à 6 576 K€.

3.1.11. Charges constatées d'avance : Le montant des charges constatées d'avance est de 2 759 K€. Ces charges portent sur des contrats de crédits baux pour 2 733 K€ et sur des abonnements divers pour 26 K€. Les charges constatées d'avance sur les contrats de crédits-baux GE proviennent de l'étalement du 1er loyer sur la durée du financement.

3.1.12. Actif circulant – classement par échéance :

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux	418	418	
Autres créances clients	5 701	5 701	
Personnel avances et acomptes	15	15	
Impôts sur les bénéficiaires	714	423	291
Taxe sur la valeur ajoutée	2 268	2 268	
Etat – divers	1 602	1 602	
Groupe et associés	2 348	863	1 485
Débiteurs divers	10 731	10 731	
Charges constatées d'avance	2 759	991	1 768
Total	26 556	23 012	3 544

Les débiteurs divers se composent essentiellement des comptes envers le factor (compte courant, dépôt de garantie, réserve) pour un montant total de 7 540 K€ ainsi que des machines en attente de refinancement pour un montant de 3 160 K€.

3.1.13. Provision pour dépréciation des créances clients :

	Montant provision en début exercice	Dotations	Reprise	Montant provision en fin d'exercice
Provisions créances clients	758	373	911	220

Les reprises sur provisions des créances clients pour 911 K€ correspondent aux dossiers comptabilisés en créances irrécouvrables sur l'année 2006, soit 811 K€ et reprises suite règlements reçus pour 100 K€.

3.1.14. Créances de carry back :

La créance de carry back s'élève à 695 K€ au 31 décembre 2006 :

— Créance constituée au titre de 2001 : 362 K€ ;

— Créance constituée au titre de 2002 : 42 K€ ;

— Créance constituée au titre de 2003 : 291 K€.

La créance de carry back au titre de 2003 correspond aux bases redressées dans le cadre du contrôle fiscal portant sur les années 2000 et 2001.

La demande de remboursement de la créance au titre de 2001 a été effectuée début 2007.

3.1.15. Etat des stocks et des en-cours :

Les stocks nets s'élèvent à 1 039 K€ au 31 décembre 2006, contre 803 K€ au 31 décembre 2005. Les stocks se composent essentiellement de pièces de rechanges destinées à l'entretien des nacelles et autres machines.

La provision s'élève au 31 décembre 2006 à 43 K€. La provision comptabilisée au titre de 2006 concerne essentiellement le stock d'autocollants, ceux-ci ayant été considérés comme obsolètes en juin 2005, une provision les dépréciant totalement a été constatée.

3.1.16. Avances et acomptes versés sur commande : Au 31 décembre 2006, il a été versé 301 K€ à ATN en avances et acomptes sur les achats de nacelles et 98 K€ à des fournisseurs divers.

3.2. Postes de passif :

3.2.1. Capital :

	Nombre d'actions	Valeur de l'action	Total
Position début de l'exercice	8 242 750	1 €	8 242 K€
Annulation actions propres	-509 382	1 €	-509 K€
Réduction par incorporation des réserves 29 mars 2006		-0,98 €	-7 578 K€
Augmentation en numéraire 07 avril 2006	37 400 000	0,02 €	748 K€
Augmentation par incorporation de créances 07 avril 2006	29 369 156	0,02 €	587 K€
Augmentation par exercice des BSA	3 198 323	0,02 €	64 K€
Position fin de l'exercice	77 700 847	0,02 €	1 554 K€

— Stocks options : Les options de souscription d'actions réservées au personnel salarié et aux dirigeants de l'entreprise s'élevaient au 31 décembre 2006 à 35 550 Euros contre 40 350 au 31 décembre 2005 et 48 550 au 31 décembre 2004. L'écart entre 2005 et 2006 s'explique par le départ de détenteurs d'options. Celles-ci peuvent être exercées entre le 03 mai 2004 et le 02 mai 2011 au prix de 9,97 €. Seuls les détenteurs d'options présents dans l'entreprise peuvent lever leurs options.

3.2.2. Capitaux propres :

	Capital	Prime émission	Réserve légale	Autres réserves	Report à nouveau	Résultat	Provision réglementées	Total
Au 31 décembre 2005	8 243	16 347	27	267	-39 822	5 390	970	-8 578
Bons de souscription d'action	64	1 535						1 599
Augmentations de capital	1 335	32 049						33 384
Honoraires augmentation de capital		-2 232						-2 232
Annulation des actions propres	-509	61						-448
Affectation résultat 2005					5 390	-5 390		0
Résultat 2006	-7 578				7 578	-11 282		-11 282
Variation des provisions réglementées							107	107
Au 31 décembre 2006	1 555	47 760	27	267	-26 854	-11 282	1 077	12 550

3.2.3. Provisions réglementées :

Les provisions réglementées sont uniquement constituées d'amortissements dérogatoires. Les mouvements de l'exercice sont :

	31/12/2005	Dotations	Reprise	31/12/2006
Amortissements dérogatoires	970	355	248	1 077

3.2.4. Identité de la société consolidante :

La société Accès Industrie est consolidée dans le groupe Financière Accès Industrie situé 2, rue Pont de Garonne 47400 Tonneins.

3.2.5. Provisions pour risques et charges :

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	195	46	119		122
Provisions pour charges	178	117	160		135
Total	373	163	279	0	257

— Provisions d'un montant individuellement significatif :

– Provision pour litige prud'hommal : Il reste cinq dossiers en cours au 31 décembre 2006 provisionnés à hauteur de 122 K€, sur le courant de l'année 2006 il y a eu quatre dossiers supplémentaires, dont trois soldés dans le courant de la même année.

– Provision pour litige : La 5ème Chambre du Tribunal Correctionnel de Lyon a condamné la société à verser la somme de 65 K€ aux parties civiles au titre du préjudice moral dans le cadre du décès d'un vérificateur Veritas pour défaut de mise en place de toutes les mesures de prévention préalable à l'exécution d'une opération de vérification de nacelle. Cette somme est provisionnée au 31 décembre 2006.

La société fait appel de cette décision.

– Provisions pour impôts : Provision de 19 K€ IFA 2005.

– Provision pour charges : Un abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune concernant DEBEVOISE avait été constaté en produit au 31 décembre 2004. Le montant s'élève à 233 K€

Suite à la restructuration, les conditions du retour à meilleure fortune sont remplies, conformément aux accords, 50 % de la dette est constatée en charge exceptionnelle sur 2006.

Les 50 % restant sont subordonnés au niveau du résultat consolidé 2007. Une provision pour risque et charge est constatée dans les comptes au 31 décembre 2006.

3.2.6. Montant des créances et des dettes d'impôt différé : L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation et de l'opération de refinancement d'une dette par contrat de crédit-bail se compose comme suit :

— Base:

Organic	59 K€
Participation effort construction	26 K€
Total	84 K€
Taux d'imposition :	33,33 %
Créance d'impôt différé :	28 K€

3.2.7. Engagements pris en matière de retraite : Les engagements pour la société sont de 67 K€ au 31 décembre 2006 contre 48 K€ au 31 décembre 2005.

3.2.8. Variations dettes financières et autres fonds propres :

Rubriques	31/12./05	Augmentation	Diminution	31/12/06
Emprunt obligataire	0	15 208	0	15 208
Emprunts auprès des établissements de crédit	3 688	0	2 618	1 070
Intérêts courus sur emprunt obligataire	0	342	0	342
Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédits	220	2	220	2
Dépôts et cautionnement reçus	7	1	2	6
Total	3 915	15 553	2 840	16 628

Aucun emprunt n'a été souscrit au cours de l'exercice. La variation entre 2005 et 2006 de la ligne emprunt auprès d'établissements de crédits correspond aux remboursements anticipés des emprunts des banques Transatlantique ainsi que DFS pour un montant total de 2 466 K€. Les 151 K€ correspondent au paiement des échéanciers.

Les intérêts courus correspondent au provisionnement des intérêts sur les emprunts bancaires.

3.2.9. Dettes financières – classement par échéance :

Rubriques	Total	A 1 an et plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire	15 208	0	0	15 208
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 070	120	532	418
Intérêts courus sur emprunt obligataire	342	342	0	0
Intérêts courus sur emprunts	2	2	0	0
Dépôts et cautionnement reçus	6	0	2	6
Total	16 628	464	532	15 632

3.2.10. Sûretés réelles accordées :

Type	Montant du capital
Nantissements ou hypothèques	117 335 K€

Dont :	
– Nantissement du fonds de commerce au profit de GE Capital Equipement Finance	115 000 K€
Ce montant permet de couvrir l'ensemble des obligations de la société envers GE Capital Equipement Finance : loyers, intérêts de retard, primes, indemnités...	
Nantissement des actions ACCES INDUSTRIE Portugal au profit de GE capital Equipement Finance :	898 K€
– Nantissements et hypothèques :	
Atelier Européen	659 K€
Agence de Rennes	22 K€
Agence d'Artenay	756 K€

## 3.2.11. Variation des dettes financières diverses :

Rubriques	31/12/2005	Augmentation	Diminution	31/12/2006
Dépôts et cautions reçues	6	2	1	7
Prêts filiales	985	0	369	616
Total	991	2	370	623

Prêt de la filiale Accès Industrie Espagne pour le rachat des titres d'Accès Industrie Portugal d'une durée de 5 ans à compter du 1er janvier 2006.

## 3.2.12. Variation des dettes financières diverses – Classement par échéance :

Rubriques	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Dépôts et cautions reçues	7			7
Prêts filiales	616	174	442	
Total	623	174	442	7

## 3.2.13. Crédit-bail et locations financières :

	Constructions	Nacelles	Véhicules	Total
Redevances payées				
Cumuls exercices antérieurs	559	83 144	4 286	87 989
Redevances exercice :				
Redevances versées à (hors GE)	103	1 504	570	2 177
Renégociation CB GE		-84 648		-84 648
Redevances versées à GE		9 560		9 560
Total	662	9 560	4 856	15 078
Redevances restant à payer :				0
A 1 an au plus	96	10 051	581	10 728
A plus d'1 an et 5 ans au plus	300	35 228	945	36 473
A plus de 5 ans	286	0		286
Total	682	45 279	1 526	47 487
Valeur résiduelle :				0
A 1 an au plus			49	49
A plus d'1 an et 5 ans au plus			117	117
A plus de 5 ans				0
Total	0	0	166	166
Montant pris en charge dans l'exercice	103	8 343	570	9 016

## 3.2.14. Autres dettes : Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les dettes, autres que financières, sont les suivantes :

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	3 922	3 922		
Dettes sociales et fiscales	2 742	2 742		
Autres dettes	5 822	5 304	518	
Dettes sur immobilisations	135	135	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0
Total	12 621	12 103	518	0

Dont dettes reportées faisant l'objet d'un protocole.

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Autres dettes	509	224	285	
Total	509	224	285	

3.2.15. Charges à payer :

Charges à payer	2005	2006
Avances et acomptes sur commandes	15	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 472	214
Dettes fiscales et sociales	2 943	3 481
Total	4 430	3 695

— Dettes fournisseurs et comptes rattachés : Elles sont composées des factures fournisseurs non parvenues et de dettes envers les créanciers chirographaires  
 — Dettes fiscales et sociales : Elles correspondent pour l'essentiel aux dettes de taxe professionnelle pour 2 064 K€, Charges sur congés payés pour 738 K€ et des provisions pour primes 606 K€.  
 Concernant la taxe professionnelle, un dégrèvement au titre du plafonnement taxe professionnelle est attendu et figure en créance pour 1 326 K€

#### 4 – Informations de l'annexe relatives aux postes du compte de résultat.

4.1. Ventilation du chiffre d'affaires :

— Critères utilisés : France et CEE

	2005	%	2006	%
Ventes				
France	667	2%	571	2%
CEE	44		29	
Locations et prestations de service				
France	27 566	98%	33 685	98%
CEE	1 768		3 400	
Total	30 045	100%	37 685	100%

4.2. Ventilation de l'effectif :

	31/12/2005	31/12/2006
Cadres	28	36
Non cadres	182	230
Total	210	266

4.3. Autres achats et charges externes. — Les achats et charges externes s'élevaient à 24,7 M€ en 2006 contre 19,7 M€ en 2005. Ce montant se compose essentiellement des redevances de crédit bail et des locations financières. Le montant des loyers comptabilisés est en légère hausse et s'élève fin 2006 à 11,8 M€ contre 11,4 M€ fin 2005.

Les autres charges externes comprennent également : les achats de fournitures pour 2 M€, les charges d'entretien et de maintenance pour 1,07 M€, les frais de transports pour 1,8 M€, les primes d'assurances pour 0,7 M€ et les frais d'honoraires pour 3 M€

4.4. Résultat exceptionnel. — Le résultat exceptionnel sur l'exercice s'élève à (8 762 K€).

Il est composé principalement des éléments suivants :

Libellé	Charges	Produits
Activation Clauses de retour à meilleure fortune et abandons de créances	14 116	16 710
Amendes et impôts	142	140
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	47 881	
Cessions d'éléments d'actifs		36 339
Reprise provision actions propres		177
Reprise provisions prud'hommes		60
Complément indemnités résiliations	372	
Dégrèvement de taxe professionnelle		
Amortissements dérogatoires	354	248
Provisions pour risques et charges	163	
Reprise provisions dépréciation marque		468
Divers	33	158
Total	63 061	54 300
Résultat exceptionnel	-8 762	

Le résultat exceptionnel est donc principalement constitué de la moins-value constatée sur les immobilisations refinancées par GE.

4.5. Transferts de charges. — Les transferts de charges comprennent principalement des remboursements d'assurances pour 531 K€ et des transferts de charges de crédit bail correspondant au décalage de paiement des premiers loyers linéarisés sur la durée totale de location pour un montant de 155 K€ ainsi que des remboursements au titre de la formation professionnelle pour 211 K€.

4.6. Entreprises liées :

Sociétés	Nature des opérations	Montant
Accès Industrie Espagne	Créances clients	322
	Emprunt Espagne	-616
	Intérêts sur emprunt	-19
	Location nacelles	3 095
	Autres charges	-5
	Location nacelles et camions	-22
	Redevance marque	5
	Refacturations diverses	51
	Ventes nacelle	9
	Autres produits	
Accès industrie Portugal	Créances clients	41
	Créances rattachées à des participations	547
	Compte courant	2 348
	Charges diverses	1
	Locations nacelles	220
	Ventes nacelle	2 640
	Produits divers	8
ATN	Dettes fournisseurs	-100
	Clients	15



	Avances et acomptes fournisseur	301
	Achats PIAFS et pièces	-34
	Produits divers	34
ATJ	Dettes fournisseurs	-14
	Prestations services et administratifs	-315
	Refacturation frais postaux	13
	Autres Charges	-9
	Produits financiers	5
SCI Pesselsis	Acompte sur commande	
	Dettes fournisseurs	-9
	Locations	-566
	Produit divers	

4.7. Ventilation de l'impôt entre résultat courant et résultat exceptionnel. — Non applicable.  
L'impôt de l'exercice correspond à l'impôt forfaitaire annuel 2004 passé en charges car non récupéré.

4.8. Rémunération des membres des organes de direction et de surveillance :

Catégories	Rémunérations allouées au titre de l'année 2006
Organes de surveillance	0
Organes de direction	373 458

4.9. Avances et crédits ou engagements pris pour le compte des dirigeants :

— Engagement en matière de retraite : Le montant des engagements en matière de pension accordés aux membres des organes de direction s'élève au 31 décembre 2006 à 19 452,69 €.

— Attribution gratuite d'actions : Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance concernée de la Période d'Acquisition.

— Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du directoire, à l'initiative de l'employeur :

La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

## 5. – Engagements financiers.

5.1. Engagements mentionnés précédemment :

Note N°	Intitulés	Montant
3.1.9	Effets escomptés non échus	0
3.2.10	Sûretés réelles accordées	117 335
3.2.13	Crédit-bail et locations financières	47 653

5.2. Engagements reçus :

— Accès Finance : Les engagements reçus par la société sont ceux de son ancienne société mère, Accès Finance.

L'encours d'engagements, représentatif d'engagements de substitution, de garanties à première demande, de cautions de garanties d'emprunts ou de crédit-bail est de 1 071 K€ au 31 décembre 2006 et se détaille comme suit :

Type de garantie	Montant
Garanties à première demande accordées par Accès Finance (Prêt BPQA)	315 K€
Cautions données par Accès Finance à Accès Industrie pour l'attribution du prêt bancaire Société Générale	756 K€

5.3. Droit individuel de formation. — Le volume d'heures de formation cumulées correspondant au droit acquis au titre du droit individuel de formation par les salariés au 31 décembre 2006 est de 9 123 heures.

Le nombre d'heures prises par les salariés s'élève à 451 heures au 31 décembre 2006.

## B. — Comptes consolidés.

### I. — Bilan au 31 décembre 2006.

(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	31/12/2006	31/12/2005
Actifs non-courants :			
Immobilisations corporelles	5	7 418	17 575
Immobilisations financées par crédit bail	6	70 831	30 743
Ecart d'acquisition	7	0	0
Immobilisations incorporelles	8	1 741	1 297
Actifs financiers	9	2 764	1 201
Autres débiteurs	11	296	4 098
Sous total actifs non courants		83 050	54 914
Actifs courants :			
Stocks et en cours	10	1 218	988
Clients et autres débiteurs	11	21 729	16 394
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	2 061	1 040
Sous total actifs courants		25 008	18 422
Total actifs		108 058	73 336

Passif	Notes	31/12/2006	31/12/2005
Capitaux propres :			
Capital	13	1 554	8 243
Primes d'émission	13	47 761	16 347
Réserves consolidées	13	-23 353	-38 283
Résultat de l'exercice	13	5 122	2 641
Intérêts minoritaires	13	6	4
Sous-Total capitaux propres de l'ensemble consolidé	13	31 090	-11 048
Passifs non-courants :			
Emprunts	14	43 873	18 106
Provisions	15	94	275
Fournisseurs et autres créditeurs	16	588	29 937
Impôt différé passif	17	7 192	8 221
Sous total passifs non courants		51 747	56 539
Passif courants :			
Fournisseurs et autres créditeurs	16	11 887	12 196
Emprunts	14	13 209	15 430
Impôt courant	17	3	51
Provisions	15	122	168
Sous total passifs courants		25 221	27 845
Total capitaux propres et passifs		108 058	73 336

### II. — Compte de résultat consolidé.

(En milliers d'euros.)

(En milliers d'euros)	Notes	31/12/2006	31/12/2005
Ventes de marchandises / Produits		1 008	1 007
Prestations de services		45 074	37 953
Chiffre d'affaires		46 082	38 960
Achats consommés	18	-1 902	-2 023
Charges externes	19	-15 036	-14 356
Charges de personnel	20	-11 423	-8 791
Impôts et taxes		-1 884	-1 513
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	21	-9 394	-6 950
Résultat de cession d'actifs		0	-306
Autres produits	22	71	208
Autres charges	22	-172	-947
Résultat opérationnel courant		6 342	4 282
Autres produits et charges opérationnels	23	-5 258	0
Résultat opérationnel		1 084	4 282
Produits financiers	24	13 692	2 365
Charges financières	24	-10 971	-4 405
Résultat financier		2 721	-2 040
Résultat avant impôt		3 805	2 242
Impôts	17	1 319	397
Résultat de l'exercice		5 124	2 639
Attribuable aux :			
Groupe		5 122	2 641
Intérêts minoritaires		2	-2
Résultat net par action en euros	25	0,088	0,34

### III. — Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

(En milliers d'euros.)

	Capital émis	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat consolidé	Total	Intérêts minoritaires	Total Capitaux propres
Au 1 <sup>er</sup> janvier 2005	8 243	16 347	-448	-41 364	3 524	-13 698	6	-13 692
Affectation du résultat 2004				3 524	-3 524	0		0
Résultat de l'exercice					2 641	2 641	-2	2 639
Autres				5		5		5
Au 31 décembre 2005	8 243	16 347	-448	-37 835	2 641	-11 052	4	-11 048
Réduction de capital	-7 579			7 579		0		0
Augmentation de capital en numéraires	748	17 952				18 700		18 700
Augmentation de capital par incorporation de créances réservées	587	14 098				14 685		14 685
Frais d'augmentation de capital		-2 232				-2 232		-2 232
Annul.actions propres	-509	61	448			0		0
Composante « capitaux propres » des OCA				3 677		3 677		3 677
Affectation du résultat 2005				2 641	-2 641	0		0
Résultat de l'exercice 2006					5 122	5 122	2	5 124
Souscription de BSA	64	1 535				1 599		1 599
Attribution d'actions gratuites				585		585		585

Autres						0		0
Au 31 décembre 2006	1 554	47 761	0	-23 353	5 122	31 084	6	31 090

#### IV. — Tableau de flux de trésorerie consolidé.

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Flux de trésorerie lié à l'activité :		
Résultat net des sociétés intégrées	5 122	2 641
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :		
- Amortissements et provisions	9 494	7 880
- Variation des impôts différés	-1 029	-896
- Plus ou moins values de cession, nettes d'impôt	2 127	2 047
- Autres (Abandons de créances et effet d'actualisation)	-5 545	-3 016
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	10 169	8 656
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-3 758	-2 543
Flux liés à l'opération de restructuration (1)	8 991	
Flux net de trésorerie généré par l'activité	15 402	6 113
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	-11 279	-1 781
Cessions d'immobilisations, nettes d'impôt	1 189	2 360
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-10 090	579
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement :		
Augmentation de capital	18 066	
Flux liés à l'opération de restructuration	-8 991	
Emissions d'emprunts		
Remboursements d'emprunts	-12 609	-8 082
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-3 534	-8 082
Variation de trésorerie	1 778	-1 390
Trésorerie d'ouverture	-4 807	-3 417
Trésorerie de clôture	-3 029	-4 807

(1) Le reclassement des flux liés à l'opération de restructuration pour un montant de 8 991 K€ correspond d'une part aux honoraires de restructuration comptabilisés en charges (ligne « autres produits et charges opérationnels ») à hauteur de 1.890 K€ et d'autre part à l'écart défavorable entre l'achat des machines auprès des fournisseurs et leur prix de reprise par GE à hauteur de 7 101 K€ ; cette opération a consisté dans le rachat auprès des divers organismes de crédit-bail du matériel loué pour un refinancement global du parc machine de la part de GE Capital.

Les remboursements d'emprunts intègrent la variation des dettes financières résultant du retraitement des « capital leases » dans le cadre de l'opération de restructuration du bilan du groupe en avril 2006. Les remboursements effectifs d'emprunts doivent en conséquence être analysés en liaison avec la variation du besoin en fonds de roulement.

#### V. — Proposition d'affectation du résultat.

L'exercice se solde par une perte de 11 282 338,98 €. Il est proposé d'affecter cette perte en totalité au compte « Report à nouveau ».

#### VI. — Annexe aux comptes consolidés.

Note 1. – Informations relatives au Groupe.

En date du 23 mars 2007, le directoire a arrêté et autorisé la publication des comptes consolidés du groupe ACCES INDUSTRIE pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

1.1. Faits caractéristiques de l'exercice. — La société, créée en 1996 a connu, dans un premier temps, une croissance rapide. En juin 2002, la levée des fonds nécessaires pour continuer son expansion (High yield bonds/ obligations à haut rendement) n'ayant pas abouti, ACCES INDUSTRIE a entrepris de rééchelonner entièrement sa dette et restructurer son organisation. Ainsi 30.7 Millions € de pertes exceptionnelles, dues aux coûts du rééchelonnement des créances, de la restitution des machines et de la restructuration du réseau, ont fortement affecté les résultats de l'année 2002, pesé sur la trésorerie en 2002 et 2003 et déséquilibré la structure bilancielle. Les années 2004 et 2005 ont été à la fois des années de stabilisation sur le plan de la location de nacelles et chariots, d'un retour à la rentabilité opérationnelle de l'activité et de continuité de restructuration sur le plan financier. Pendant la phase de recherche d'une solution de restructuration bilancielle pérenne, à travers notamment la recherche d'un investisseur, la société a demandé à Euronext Paris le 18 avril 2005 de suspendre la cotation de l'action Accès Industrie. A la suite du communiqué du 29 septembre 2005 annonçant des négociations exclusives entre Butler Capital Partners (BCP) et Daniel Duclos (fondateur et Président Directeur Général d'Accès Industrie), en vue d'aboutir à la recapitalisation de l'entreprise et à la restructuration de sa dette, un protocole d'accord définitif a été signé le 22 février 2006 entre les différents intéressés. Aux termes de cet accord, Accès Industrie a réalisé une augmentation de capital de 33,4 M€ réservée à Financière Accès Industrie, société contrôlée par BCP, qui est devenu l'actionnaire majoritaire du groupe. Accès Industrie a signé, sous condition suspensive de la réalisation de l'augmentation de capital précitée, le 24 mars 2006 avec GE Capital Equipment Finance un contrat cadre de crédit-bail d'un montant maximum de 67 millions d'euros. Ce crédit-bail est utilisé pour partie dans le cadre de l'opération de restructuration approuvée par l'AG du 29 mars 2006 pour refinancer sur une durée de 5,5 ans environ 2300 machines du parc actuel d'Accès Industrie. Préalablement, les machines qui étaient financées par d'autres organismes de crédit-bail ont fait l'objet d'un rachat anticipé. L'assemblée générale mixte du 29 mars 2006 a adopté l'ensemble des résolutions soumises à son vote à l'exception de la douzième résolution (relative aux augmentations de capital réservées aux salariés). En conséquence, le conseil d'administration de la société a pu valablement mettre en oeuvre les résolutions n° 3 à 10 relatives aux opérations visées par la note d'opération : L'attribution gratuite de 4 bons de souscription d'actions (« BSA ») par action détenue par Accès Industrie à ses actionnaires (les actionnaires ATJ et ACCES FINANCE ayant préalablement renoncé au bénéfice de l'attribution de ces bons), l'admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des BSA, l'admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des actions émises en résultat de l'exercice des BSA. L'augmentation de capital en numéraire réservée à Financière Accès Industrie par émission et admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris de 37 400 000 actions nouvelles d'Accès Industrie et correspondant à une souscription totale de 18 700 000 €. L'augmentation de capital par compensations de créances réservée à la société à Butler Capital Partners et au FCPR France Private Equity III, agissant par l'intermédiaire de sa société de gestion, Butler Capital Partners, par émission et admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris de 29 369 156 actions nouvelles d'Accès Industrie et correspondant à une souscription totale de 14 684 578 €. L'émission réservée à JLG Industries Inc. de 8 046 648 obligations convertibles en actions d'Accès Industrie (les « OCA ») au prix unitaire de 1,89 € par OCA, soit un montant total de souscription de 15 208 164,72 € et l'admission sur le marché Eurolist d'Euronext Paris des actions émises en résultat de la conversion des OCA. L'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants. L'ensemble des opérations de recapitalisation décidées par l'assemblée générale mixte du 29 mars 2006 et décrites ci-dessus a été réalisé le 7 avril 2006. A l'issue des opérations de recapitalisation, le capital de la société se compose de 74 502 524 actions de 0,02 euro de valeur nominale. Les 12 501 586 bons de souscription d'actions attribués aux actionnaires ont été admis aux négociations sur Euronext à compter du 10 avril 2006. Un nombre de 3 198 323 bons ont été exercés au 31 décembre 2006, soit un apport de trésorerie pour le groupe de 1 599 162 €. La cotation des actions a repris le 10 avril 2006. GE Capital Equipment Finance a mis à disposition de la société le financement d'un montant maximum de 67,25 millions d'euros, objet du contrat cadre de crédit-bail annoncé dans le communiqué du 28 mars 2006. La société est désormais dotée d'un Directoire composé de trois membres : Monsieur Daniel Duclos (Président), Monsieur Eric Lacombe et Monsieur Pascal Meynard et d'un Conseil de Surveillance composé de cinq membres dont trois représentants de Butler Capital Partners.

1.2. Impact chiffré de l'opération de restructuration. —

Le compte de résultat, pro forma de l'opération de restructuration, se présente de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	Restructuration 04/ 2006	31/12/2006 proforma	31/12/2005
Ventes de marchandises / Produits	1 008		1 008	1 007
Prestations de services	45 074		45 074	37 953
Chiffre d'affaires	46 082		46 082	38 960
Achats consommés	-1 925		-1 925	-2 023
Charges de personnel	-11 423		-11 423	-8 791
Charges externes	-15 035		-15 035	-14 356
Impôts et taxes	-1 884		-1 884	-1 513
Dotations aux amortissements et aux provisions (Nettes de reprises)	-9 394		-9 394	-6 950
Résultat de cession d'actifs	0		0	-306
Autres produits	93		93	208
Autres charges	-172		-172	-947
Résultat opérationnel courant	6 342		6 342	4 282
Autres produits et charges opérationnels (1)	-5 258	4 673	-585	0
Résultat opérationnel	1 084		5 757	4 282
Produits financiers (2)	13 692	-12 481	1 211	2 365
Charges financières (3)	-10 971	6 088	-4 883	-4 405

Résultat avant impôt	3 805		2 085	2 242
Impôts	1 319	1 196	2 515	397
Résultat de l'exercice	5 124		4 600	2 639

Détail des impacts de la restructuration :

(1) Honoraires de restructuration restants en charges :	1 898 K€
Perte sur refinancement de nacelles	2 127 K€
Amortissement exceptionnel de nacelles obsolètes	491 K€
Divers	157 K€
(2) Principalement des abandons de créances	
(3) Actualisation des dettes	5 456 K€
Intérêts	164 K€
Pénalités fournisseurs de crédit baux	468 K€

Le total des honoraires liés aux opérations de restructuration s'est élevé à 5 632 K€

Ces honoraires ont été traités de la manière suivante :

- Pour 2.232 K€ imputés sur la prime d'émission liée à l'augmentation de capital
- Pour 254 K€ en diminution de la dette liée aux OCA
- Pour 1.224 K€ en diminution de la dette issue du contrat cadre de crédit-bail
- Pour 1.930 K€ en charges

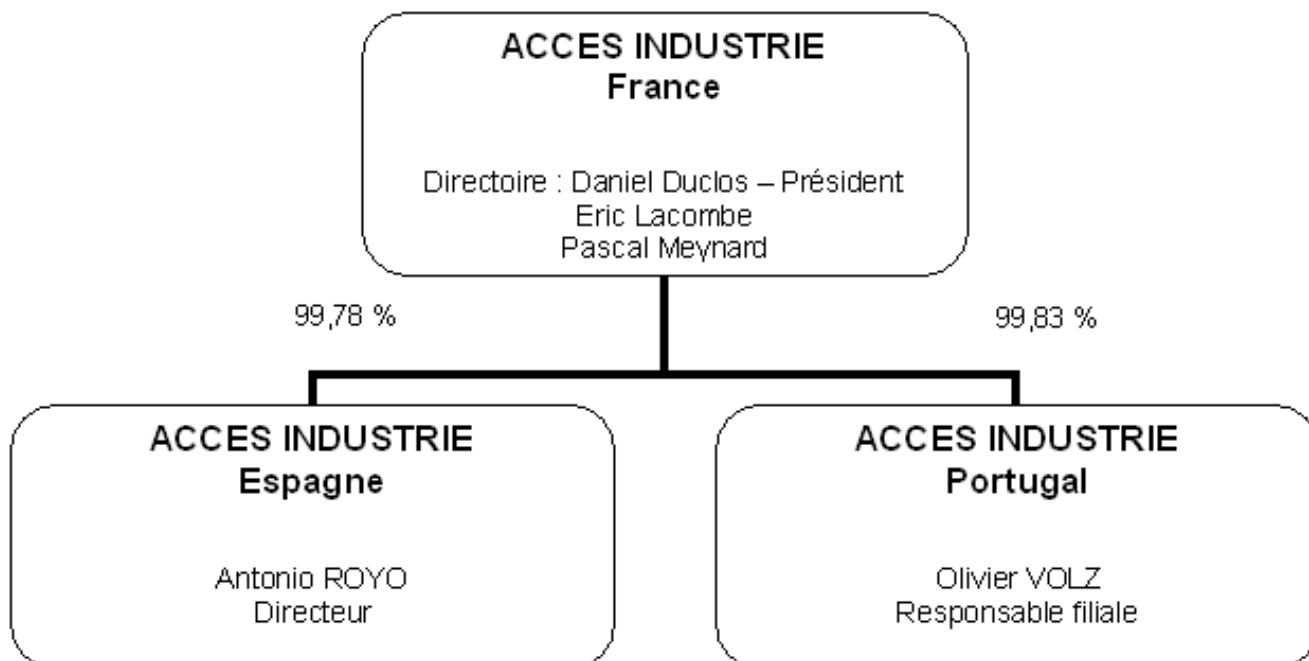
1.3. Activité du groupe. — La société a pour objet en France et à l'étranger :

La construction, réparation, location, vente, entretien de machines et matériels pour l'industrie et le bâtiment.

La participation de la société, par tous moyens, dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscriptions ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.

1.4. Organigramme du groupe :



1.5. Identité de la société mère. — La société mère du Groupe est Accès Industrie dont le siège social est situé 2, rue du Pont de Garonne, 47400 Tonneins. La société mère est une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français, soumise notamment aux dispositions du Livre II du Code de commerce et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

Par ailleurs, la société Accès Industrie est elle-même détenue à 90,35 % (pourcentage de contrôle) par la société Financière Accès Industrie dont le siège social est à Tonneins (47). FINANCIERE ACCES INDUSTRIE SA est une holding pure, dont le capital est détenu, principalement par BCP (50,1%) et par ATJ (49,9%), elle-même contrôlée par Daniel Duclos.

## Note 2. – Principes et méthodes comptables.

2.1. Principes de préparation des comptes consolidés. — Les états financiers consolidés sont présentés en Euro et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€ 000) sauf indication contraire.

En application des règlements européens 1606/2002 et 1725/2003 sur les normes internationales, les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2006 ont été établis selon les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'approuvées par l'Union Européenne.

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Accès Industrie et de ses filiales au 31 décembre 2006 ; la date de clôture d'exercice de toutes les sociétés du groupe est le 31 décembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.

2.2. Changements de méthodes comptables. — Les méthodes comptables adoptées sont cohérentes avec celles de l'exercice précédent.

Selon l'estimation du groupe les impacts sur les nouvelles règles comptables applicables à compter du 1er janvier 2006 sont les suivants :

— IAS 19 (Amendement), Avantages du personnel. Cet amendement introduit une option alternative pour la comptabilisation des écarts actuariels. Il peut imposer des obligations supplémentaires pour la comptabilisation de régimes interentreprises lorsque les informations disponibles sont insuffisantes pour les comptabiliser comme des régimes à prestations définies. Après examen de cet amendement à IAS 19, la direction a conclu qu'il ne s'appliquait pas au Groupe.

— IAS 21 (Amendement), Investissement net dans une entité étrangère. Cet amendement introduit une option alternative pour la comptabilisation des variations des cours des monnaies étrangères concernant l'investissement net dans une entité étrangère. Après examen de cet amendement à IAS 21, la direction a conclu qu'il ne s'appliquait pas au Groupe.

— IAS 39 (Amendement), Couverture de flux de trésorerie au titre de transactions intragroupe futures. Cet amendement permet de désigner comme un élément couvert le risque de change relatif à une transaction intragroupe future hautement probable, si : (a) la transaction est libellée dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de l'entité concluant cette transaction ; et (b) le risque de change affectera le résultat consolidé. De par ses activités (secteurs géographiques ayant la même monnaie fonctionnelle), le Groupe n'est, à ce jour, pas concerné par cet amendement.

— IAS 39 (Amendement), Option juste valeur. Cet amendement modifie la définition des instruments financiers classés comme étant en juste valeur en contrepartie du compte de résultat et restreint la possibilité de désigner des passifs financiers dans cette catégorie. Après examen de cet amendement à IAS 39, la direction a conclu qu'il ne s'appliquait pas au Groupe.

— IAS 39 et IFRS 4 (Amendement), Garanties financières. Selon cet amendement, les garanties financières émises autres que celles déjà désignées par le groupe comme étant des contrats d'assurance, doivent être initialement comptabilisées à leur juste valeur et postérieurement évaluées au plus élevé des deux montants suivants : (i) solde non amorti des commissions reçues et reportées ou (ii) dépenses requises pour dénouer l'engagement à la date de clôture. Après examen de cet amendement à IAS 39, la direction a conclu qu'il ne s'appliquait pas au Groupe.

— IFRS 1 (Amendement), Première adoption des IFRS et IFRS 6 (Amendement), Prospection et évaluation de ressources minérales. Ces amendements ne concernent pas les activités du Groupe, qui n'est pas un premier adoptant et ne réalise pas de prospection et d'évaluation de ressources minérales.

— IFRIC 4, Déterminer si un accord contient un contrat de location. Aux termes d'IFRIC 4, c'est la substance qui doit déterminer si un accord contient ou constitue un contrat de location. Selon IFRIC 4, il est nécessaire d'évaluer : (a) si l'exécution de l'accord est subordonnée à l'utilisation d'un ou de plusieurs actifs spécifiques (l'actif) ; et (b) si l'accord comporte un droit d'utilisation de l'actif. Le Groupe n'est pas concerné par IFRIC 4.

— IFRIC 5, Droits aux intérêts émanant de fonds de gestion dédiés au démantèlement, à la remise en état et à la réhabilitation de l'environnement. IFRIC 5 ne s'applique pas aux activités du Groupe.

— IFRIC 6, Passifs résultant de la participation à un marché spécifique : déchets d'équipements électriques et électroniques. IFRIC 6 ne s'applique pas aux activités du Groupe.

Application des nouvelles normes IFRS : Adoption anticipée et Normes IFRS et interprétations de l'IFRIC non encore en vigueur

De nouvelles normes et recommandations ont été publiées et seront applicables à compter du 1er janvier 2007. L'estimation du Groupe sur les impacts de ces nouvelles normes et recommandations est la suivante :

— IFRS 7, Instruments financiers : informations à fournir et amendement complémentaire à IAS 1, Présentation des états financiers – informations sur le capital (entrée en vigueur à compter du 1er janvier 2007). IFRS 7 introduit de nouvelles informations ayant pour objectif d'améliorer les informations sur les instruments financiers. Des informations quantitatives et qualitatives doivent être fournies sur l'exposition au risque découlant d'instruments financiers, notamment des informations minima spécifiques sur le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché, y compris une analyse de la sensibilité au risque de marché. IFRS 7, qui est applicable par toutes les entreprises présentant leurs états financiers en IFRS, remplace IAS 30, informations à fournir dans les états financiers des banques et des institutions financières assimilées, et se substitue aux informations devant être fournies en application d'IAS 32, Instruments financiers : informations à fournir et présentation. L'amendement à IAS 1 introduit des informations nouvelles sur le capital d'une entreprise et sur sa façon de le gérer.

— Après avoir évalué l'impact d'IFRS 7 et de l'amendement à IAS 1, le Groupe a conclu que les principales informations supplémentaires à fournir porteront sur l'analyse de la sensibilité au risque de marché et les informations sur le capital requises par l'amendement à IAS 1. Le Groupe appliquera IFRS 7 et l'amendement à IAS 1 à compter de l'exercice ouvert le 1er janvier 2007.

Interprétation de normes existantes non encore entrées en vigueur et qui n'ont pas été adoptées par anticipation par le groupe.

Le groupe n'a pas adopté par anticipation les interprétations suivantes de normes existantes, qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er mai 2006 :

— IFRIC 8, champ d'application d'IFRS 2 (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mai 2006). IFRIC 8 précise que rentrent dans le champ d'application d'IFRS 2 toute transaction donnant lieu à remise d'instruments de capitaux propres ou à un paiement dont le montant dépend de la valeur d'un instrument de capitaux propres de l'entité, même lorsque tout ou partie des biens ou services reçus en contrepartie ne peuvent pas être identifiés par l'entité et dès lors que ces biens ou services ont été reçus. Tel est le cas notamment lorsque la contrepartie identifiable reçue (le cas échéant) semble inférieure à la juste valeur des instruments de capitaux propres attribués ou au montant de l'engagement conclu. Le groupe qui appliquera IFRIC 8 à compter de janvier 2007 estime que cette norme ne devrait pas avoir d'impact sur les comptes consolidés.

— IFRIC 10, Informations financière intermédiaire et perte de valeur : (applicable aux exercices ouverts à compter 1er novembre 2006). Selon IFRIC 10, les pertes de valeur comptabilisées au cours d'une période intermédiaire au titre des goodwill, des investissements en titres de capitaux propres et des investissements en actifs financiers comptabilisés à leur coût ne peuvent être reprises lors d'une période intermédiaire ou annuelle ultérieure. Le groupe, qui appliquera IFRIC 10 à compter du 1er janvier 2007 estime que cette interprétation n'aura pas d'impact sur ses comptes consolidés.

Interprétation de normes existantes non encore entrées en vigueur et qui ne s'appliquent pas aux activités du groupe.

Les interprétations suivantes des normes existantes ont été publiées et sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er mai 2006, mais ne s'appliquent pas aux activités du groupe :

— IFRIC 7, Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29, information financière dans les économies hyper inflationnistes (applicable à compter du 1er mars 2006). IFRIC 7 fournit des commentaires sur les modalités d'application d'IAS 29 au cours d'une période durant laquelle une entité identifie l'existence d'une hyper inflation dans l'économie de sa monnaie fonctionnelle, lorsque l'économie n'était pas hyper inflationniste au

cours de la période précédente. Aucune entité du groupe n'opérant dans la monnaie d'une économie hyper inflationniste, IFRIC 7 ne s'applique pas aux activités du groupe.

— IFRIC 9, réévaluation des dérivés incorporés (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juin 2006). Selon IFRIC 9, une entité doit évaluer si un dérivé incorporé doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé comme un dérivé dès l'instant où elle devient partie à un tel contrat. Les révisions ultérieures de l'évaluation sont interdites hormis dans les cas où une modification des clauses du contrat altère de manière substantielle les flux de trésorerie qui auraient autrement été requis par le contrat, la réévaluation étant alors obligatoire. Aucune des entités n'ayant de dérivé, l'interprétation IFRIC 9 n'est pas applicable aux activités du groupe.

— IFRIC 11, l'interprétation 11 – IFRS 2, transactions de groupe et transactions portant sur des actions propres (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er mars 2007). L'interprétation IFRIC 11 n'est pas applicable par le groupe.

— IFRIC 12, les contrats de concession (applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008). L'interprétation IFRIC 12 n'est pas applicable par le groupe.

2.3. Méthodes de consolidation. — Les filiales sont consolidées à compter de la date d'acquisition, qui correspond à la date à laquelle le Groupe en a obtenu le contrôle, et ce jusqu'à la date à laquelle l'exercice de ce contrôle cesse. Les sociétés contrôlées exclusivement sont consolidées par intégration globale.

Toutes les transactions internes significatives sont éliminées en consolidation. Les pertes internes ne sont éliminées qu'à condition que la valeur des éléments d'actifs cédés ne soit pas supérieure à la valeur recouvrable de ces éléments.

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part de résultat et d'actif net. Ils sont présentés séparément au compte de résultat et séparément de la part revenant au Groupe au sein des capitaux propres, au bilan consolidé.

2.4 Estimations et jugements comptables. — L'établissement des comptes consolidés conformément aux règles édictées par les IFRS implique que le groupe ACCES INDUSTRIE procède à un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Celles-ci sont continuellement mises jour, et sont fondées sur les informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment les anticipations d'événement futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Ces estimations et hypothèses concernent notamment les éléments suivants :

- Provisions pour dépréciation de l'actif courant ;
- Activation des impôts différés ;
- Evaluation des plans dont le paiement est fondé en actions ;
- Evaluation des engagements de retraite ;
- Test de perte de valeur sur la marque.

Conversion des monnaies étrangères. — Il n'y a pas de problématique de conversion des monnaies étrangères. Les états financiers consolidés sont présentés en euros, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe.

Coûts d'emprunt. — Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Immobilisations corporelles et incorporelles :

— Immobilisations corporelles : Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Ces coûts incluent le coût de remplacement d'une partie de l'actif lorsqu'ils sont encourus, si les critères de comptabilisation sont satisfaits. Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

Nature de biens	Durée amortissement	Prise en compte valeur résiduelle
Constructions et ouvrages assimilés	30 ans	Non
Menuiseries extérieures	25 ans	Non
Chauffages collectifs	25 ans	Non
Chauffages individuels	15 ans	Non
Etanchéités	15 ans	Non
Ravalements avec amélioration	15 ans	Non
Electricités	25 ans	Non
Plomberies sanitaires	25 ans	Non
Ascenseurs	15 ans	Non
Matériels destinés à la location	10 ans	Oui : 15% VB
Autres matériels et outillages	5 ans	Non
Matériels de transport – automobiles	4 ans	Non
Mat. de transport – tracteurs routiers, remorques, VU	7 ans	Non
Matériels de bureau, informatique et mobilier	3 - 5 ans	Non

Les durées d'utilisation des constructions et agencements sont conformes à la réglementation applicable au secteur HLM.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire. Les amortissements sont calculés sur la base du coût d'acquisition ou de production, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle. Sauf cas particuliers des Nacelles (catégorie Installations techniques), les valeurs résiduelles sont nulles.

Les durées d'utilité initiales et résiduelles des actifs sont revues à chaque clôture et ajustées si nécessaire.

Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie. Tout gain ou perte résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur comptable de cet actif) est inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.



— Contrats de crédit-bail : Les contrats de crédit-bail, tel que défini par IAS 17, qui transfèrent au groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

L'ensemble du matériel destiné à la location (nacelles et chariots) est amorti sur une durée de 10 ans et sur 85% de sa valeur brute (après prise en compte d'une valeur résiduelle de 15% de la valeur brute au bout de 10 ans).

La dette résultante est inscrite en passif financier.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

— Ecarts d'acquisition : A la date d'acquisition, les écarts d'acquisition sont initialement évalués à leur coût, celui-ci étant égal à l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part de l'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs et des passifs éventuels identifiables (dès lors que ceux-ci existaient avant l'opération).

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais sont alloués aux unités génératrices de trésorerie auxquelles ils correspondent et font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Les Unités Génératrices de Trésorerie correspondent aux trois entités juridiques : France, Espagne et Portugal.

La méthodologie retenue consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables des unités génératrices de trésorerie, aux actifs nets correspondants (y compris écarts d'acquisition). Ces valeurs recouvrables sont essentiellement déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une durée de 3 ans et d'une valeur terminale actualisée au coût du capital du Groupe. En cas de perte de valeur la dépréciation est inscrite en résultat opérationnel. Les dépréciations comptabilisées relatives aux écarts d'acquisition sont irréversibles.

— Immobilisations incorporelles : Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement au coût. Le coût d'une immobilisation incorporelle acquise dans le cadre d'un regroupement d'entreprise est la juste valeur à la date d'acquisition. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des coûts de développement, ne sont pas capitalisées et les dépenses engagées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont encourues.

Les amortissements sont généralement pratiqués en fonction de la durée d'utilité estimée des différentes catégories d'immobilisations dont les principales sont les suivantes :

– Logiciels et progiciels : 3 ans.

Le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire.

— Perte de valeur : Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. Si une telle indication existe, ou lorsqu'un test de dépréciation annuel est requis pour un actif, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs. Si la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable, l'actif est considéré comme ayant perdu de sa valeur et sa valeur comptable est ramenée à sa valeur recouvrable. Pour déterminer la valeur d'usage, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en utilisant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les dépréciations constatées sur des activités qui se poursuivent sont comptabilisées en résultat dans la catégorie des charges appropriée compte tenu de la fonction de l'actif déprécié.

A l'exception des goodwill (totalement amortis), une appréciation est effectuée, à chaque date de clôture, pour vérifier s'il existe une indication qu'une perte de la valeur comptabilisée précédemment est susceptible de ne plus exister ou d'avoir diminué. S'il existe une telle indication, la valeur recouvrable est déterminée. Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif depuis la dernière comptabilisation d'une perte de valeur. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. La valeur comptable augmentée suite à une reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée sur cet actif au cours des exercices antérieurs. Après la comptabilisation d'une reprise de perte de valeur, la dotation aux amortissements est ajustée pour les périodes futures afin que la valeur comptable révisée de l'actif, diminuée de sa valeur résiduelle éventuelle, soit répartie de façon systématique sur la durée d'utilité restant à courir.

— Distinction entre actifs courants et actifs non courants :

La classification en courant et non courant retenue est la suivante :

Les actifs courants sont ceux dont l'échéance est inférieure à 12 mois ou pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de droits inconditionnels d'en différer le paiement au-delà de 12 mois.

Les actifs non courants sont tous les actifs ne répondant pas aux critères de classification des actifs courants.

— Stocks : Les stocks et en-cours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût de revient (y compris coûts indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation. Le coût de revient est calculé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Une provision est constatée lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure à la valeur nette comptable.

— Clients et autres débiteurs : Les créances clients sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Une provision pour dépréciation des créances clients est constatée lorsqu'il devient probable qu'une créance ne pourra pas être encaissée en totalité. La dépréciation est constatée en perte au compte de résultat.

— Actions propres : Les actions propres sont déduites des capitaux propres. Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le compte de résultat lors de l'achat, de la vente, de l'émission ou de l'annulation d'instruments de capitaux propres du Groupe.

— Trésorerie et équivalents de trésorerie : La trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme (ayant une échéance de moins de trois mois), liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de liquidité. La trésorerie et équivalents de trésorerie figurant à l'actif du bilan correspond à la trésorerie telle que définie ci-dessus.

Conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers », les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur. Les variations de juste valeur passent par le résultat ; les achats ou ventes d'actifs sont enregistrés à la date de transaction. Pour les placements considérés comme détenus à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

— Distinction entre passifs courants et passifs non courants :

La classification en courant et non courant retenue est la suivante :

Les passifs courants sont :

– Les passifs dont l'échéance est inférieure à 12 mois ou pour lesquels l'entreprise ne dispose pas de droits inconditionnels d'en différer le paiement au-delà de 12 mois.

- Emprunts à remboursement conditionné : pour les emprunts remboursables à vue en cas de non-respect de certaines conditions liées à la situation financière de l'emprunteur, les passifs sont classés en tant que passifs courants sauf si les deux conditions ci-dessous sont remplies :

- Le prêteur s'est engagé, préalablement à la date de clôture, à ne pas exiger de l'emprunt en cas de manquement ; et
- L'engagement a été pris pour un délai minimum de 12 mois suivant la date de clôture.

Les passifs non courants sont tous les passifs ne répondant pas aux critères de classification des passifs courants.

— Prêts et emprunts : Tous les prêts et emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables.

Conformément à IAS 32.15, le montant des instruments financiers (O.C.A.) est ventilé en une composante dette à hauteur de leur juste valeur et en composante capitaux propres pour la partie excédant cette juste valeur.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les prêts et emprunts sont évalués au coût amorti. Toute différence entre les produits et la valeur de remboursement est comptabilisée en résultat sur la durée de l'emprunt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif ou lorsqu'ils sont décomptabilisés.

La juste valeur de la composante « dette » d'un emprunt convertible est déterminée à l'aide du taux d'intérêt de marché appliqué à une obligation convertible équivalente. Ce montant est comptabilisé au passif selon la base de son coût amorti jusqu'à l'extinction de la dette lors de la conversion des obligations ou lorsqu'elles parviennent à échéance. Le reliquat du produit de l'émission est affecté à l'option de conversion et comptabilisé net d'impôt dans les « capitaux propres ».

— Impôts différés : Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à les recouvrer ou à les payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Des passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables sauf :

- quand le passif d'impôt différé résulte de la reconnaissance initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice ou la perte imposable ; et,

- pour les différences temporelles taxables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et co-entreprises, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés, dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sera disponible, sur lequel ces différences temporelles déductibles, reports en avant de pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés :

- sauf quand l'actif d'impôt différé lié à une différence temporelle déductible est généré par la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, à la date de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ou la perte fiscale ;

- pour les différences temporelles déductibles liées à des participations dans les filiales, entreprises associées et coentreprises, les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la différence temporelle s'inversera dans un avenir prévisible et qu'il existera un bénéfice imposable sur lequel pourra s'imputer la différence temporelle.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différés non reconnus sont réappréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur imposable permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés, s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

— Pensions et indemnités de départ à la retraite

- Indemnités de fin de carrière : Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite, prévoyance et frais médicaux. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'une indemnité de fin de carrière. Pour les autres pays, les régimes dépendent de la législation locale du pays, de l'activité et des pratiques historiques de la filiale concernée.

Au-delà des régimes de bases, les régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce dernier cas totalement ou partiellement couverts par des placements dédiés (actions, obligations, contrats d'assurance ou autres formes de placements dédiés...).

Les engagements de départ en retraite sont calculés annuellement conformément aux dispositions de la convention collective de la métallurgie. La méthode utilisée est celle des unités de crédits projetés; elle prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. L'obligation est actualisée en utilisant un taux d'actualisation approprié.

Les hypothèses d'évaluation sont :

- Age de départ à la retraite : 62 ans pour les non cadres et 64 ans pour les cadres
- Rémunération en fin de carrière calculée à partir des rémunérations actuelles en intégrant une réévaluation annuelle de 2,5 % pour l'ensemble du personnel
- Taux de charges sociales : 47 % pour les Etam et 42 % pour les cadres
- Turn-over : fort, correspondant à un turn-over moyen égal à 14 %
- Table de mortalité : Insee 2003
- Taux actualisation : 4 %
- Convention collective : métallurgie

- Indemnités en cas de révocation et/ou de rupture du contrat de travail des membres du directoire, à l'initiative de l'employeur : La société n'est manifestement pas engagée à révoquer et/ou à mettre fin aux contrats de travail de ces dirigeants ; en conséquence, les indemnités prévues dans un tel cas n'ont pas donné lieu à comptabilisation.

— Provisions pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre cette obligation et que le montant de cette obligation peut être estimé de manière fiable.

Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total du montant provisionné, le remboursement est comptabilisé uniquement si le remboursement est quasi-certain.

La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

L'effet de l'actualisation n'a pas d'impact significatif et par conséquent est non appliqué.

— Dettes fournisseurs : Les dettes fournisseurs sont comptabilisées initialement à leur juste valeur et ultérieurement à leur coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

— Produits des activités ordinaires : L'activité du groupe Accès Industrie consiste en la location de nacelles élévatrices. Les produits d'activité sont constitués des loyers perçus, ainsi que la facturation de prestations complémentaires (transport, assurances, entretien et réparation, carburant). Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Les critères de reconnaissance spécifiques suivants doivent également être remplis pour que les produits des activités ordinaires puissent être reconnus. Le produit des activités ordinaires est comptabilisé lorsque les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens sont transférés à l'acheteur. Les produits des activités ordinaires figurent nets de la taxe sur la valeur ajoutée, des rabais et remise et déduction faite des ventes intragroupes.

— Résultat financier : Il inclut les charges et produits d'intérêts, les dépréciations des autres immobilisations financières. Il intègre également la composante financière du coût des pensions et d'actualisation des actifs et passifs, ainsi que l'abandon des dettes avec clause de retour en meilleure fortune.

— Autres produits et charges :

Ces postes comprennent principalement :

- les reprises sur provisions
- les transferts de charges
- les pertes sur créances irrécouvrables.

— Résultat par action : Le résultat net de base par action présenté en pied de compte de résultat est issu du rapport entre le résultat net de l'exercice (part groupe) et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de ce même exercice. Pour le calcul du résultat dilué par action, le nombre moyen d'actions en circulation est ajusté afin de prendre en compte l'effet dilutif des instruments financiers émis par Accès Industrie.

### Note 3. – Périmètre de consolidation.

Sociétés	31/12/2006			31/12/2005		
	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode de consolidation
Acces Industrie (AI)			Mère			Mère
AI Espagne	99,78%	99,78%	IG	99,78%	99,78%	IG
AI Portugal	99,83%	99,83%	IG	99,75%	99,75%	IG

*IG : Intégration Globale.*

Le périmètre de consolidation est constitué des sociétés suivantes :

- Accès Industrie – Siège social : Tonneins (47) – France,
- Accès Industrie Espagne – Siège social : Barcelone – Espagne,
- Accès Industrie Portugal – Siège social : Porto – Portugal.

### Note 4. – Information sectorielle.

Un secteur géographique est une composante distincte de l'entreprise engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et exposée à des risques et une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres environnements économiques dans lesquels opère le groupe.

Un secteur d'activité est une composante distincte de l'entreprise qui est engagée dans la fourniture d'un produit ou service unique ou d'un groupe de produits ou services liés, et qui est exposée à des risques et à une rentabilité différents des risques et de la rentabilité des autres secteurs d'activité.

Les activités d'Acces Industrie sont constituées :

- 2,19 % de ventes de produits ;
- 97,81 % de prestations de locations.

En raison de la marginalité de l'activité vente, le groupe considère n'exercer qu'une seule activité et par conséquent le premier et unique niveau d'information sectorielle du Groupe est le secteur géographique : France / Espagne / Portugal.

	France	Espagne	Portugal	Nacelles inactives	Total
Actifs sectoriels 2006 :					
Au 1er janvier 2006 :					
Nombre d'agences	14	5	1		20
Nombre de nacelles	2 067	724	139	279	3 209
Au 31 décembre 2006 :					
Nombre d'agences	19	6	2		27
Nombre de nacelles	2 727	747	209	199	3 882

<b>Exercice clos le 31/12/2006 (En milliers d'euros)</b>	<b>France</b>	<b>Espagne</b>	<b>Portugal</b>	<b>Eliminations</b>	<b>Total 31/12/ 2006</b>
Produits des activités ordinaires :					
Ventes à des clients externes	34 311	9 766	2 096	-92	46 081
Ventes inter-secteurs	3 374	106		-3 480	0
Total des activités ordinaires	37 685	9 872	2 096	-3 572	46 081
Résultats opérationnel courant	5 441	516	386		6 342
Résultat opérationnel	215	496	374		1 084
Charges financières nettes	-2 369	-306	-46		-2 721
Résultat avant impôts	3 599	-121	327		3 805
Charge d'impôt sur le résultat	579	-1 931	33		-1 319
Résultat net de l'exercice	3 020	1 809	295		5 124
Actif et passifs :					
Actifs sectoriels (actif immobilisé)	66 811	12 573	3 370		82 754
Actifs courants	19 298	4 439	1 271		25 008
Actifs non courants	296				296
Total actifs	86 405	17 012	4 641		108 058
Passifs sectoriels (dettes financières)	48 791	8 263	28		57 082
Capitaux propres	25 141	5 377	571		31 089
Passifs courants	9 496	2 232	285		12 013
Passifs non courants	7 864		10		7 874
Total passifs	91 292	15 872	894		108 058
Autres informations sectorielles :					
Investissements :					
Immobilisations corporelles brutes	40 447	103	2 656		43 206
Immobilisations incorporelles brutes	29	0	0		29
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	6 716	2 286	692		9 694
Dotations amortissement des immobilisations incorporelles	52	0	0		52

## Note 5. – Immobilisations corporelles nettes (hors crédit-bail).

L'évolution des immobilisations corporelles nettes est la suivante :

<b>(En milliers d'euros)</b>	<b>Constructions</b>	<b>Installations techniques, matériels et outillages</b>	<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>Avances et acomptes</b>	<b>Total</b>
Au 1er janvier 2006, net des amortissements cumulés et dépréciations	675	15 219	1 682	0	17 576
Acquisitions	347	5 674	633	109	6 763
Cessions		-5 207	-232		-5 439
Amortissements Cumulés des Cessions		1 255	178		1 433
Dotations aux amortissements de l'exercice	-32	-1 586	-245		-1 863
Reprises de provisions de l'exercice		23			23
Transfert et divers (montants nets) (1)		-10 958	-117		-11 075
Au 31 décembre 2006, net des amortissements cumulés et dépréciations	990	4 420	1 899	109	7 418
Au 1er janvier 2006					

Coût ou juste valeur	790	25 852	3 267	0	29 909
Amortissement cumulés et dépréciation	-115	-10 633	-1 585		-12 333
Valeur nette comptable	675	15 219	1 682	0	17 576
Au 31 décembre 2006					
Coût ou juste valeur	1 137	8 024	3 545	109	12 815
Amortissement cumulés et dépréciation	-147	-3 604	-1 646		-5 397
Valeur nette comptable	990	4 420	1 899	109	7 418

(1) Le poste « transfert » correspond aux rachats de contrats de crédit bail existants de la filiale Accès Industrie Espagne, refinancées dans le cadre du nouveau crédit-bail avec GE Capital.

Principaux mouvements des immobilisations corporelles (hors crédit bail) :

Les mouvements de l'exercice correspondent principalement à la mise en place d'un nouveau contrat de crédit-bail avec GE suite à l'opération de recapitalisation. Ce nouveau contrat a conduit à racheter des contrats existants pour les céder en partie à GE.

— Les acquisitions :

- Constructions : 347 K€ ; il s'agit de travaux de réfections et d'aménagements divers.

- Installations techniques, matériels et outillages : 5 674 K€ ; il se décompose de la façon suivante :

- achat de nacelles auprès de divers loueurs

pour un refinancement par GE 7 852 K€

- retraitement des valeurs résiduelles - 2 292 K€

- achat de matériels et outillage pour 114 K€

- Autres immobilisations corporelles : 633 K€ s'analysant ainsi :

- achat d'agencement et installation pour 224 K€

- achat de matériels de transports pour 211 K€

- achat de matériels bureau pour 25 K€

- achat de matériels informatiques pour 154 K€

- achat de mobilier et divers pour 19 K€

- Les cessions :

- Installations techniques, matériels et outillages : 5 207 K€ se décomposant de la façon suivante :

- sortie de nacelles en partie dans le cadre du refinancement par GE 5 291 K€

- retraitement des valeurs résiduelles - 309 K€

- sortie de mini pelles pour 200 K€

- sortie de matériels et outillages pour 25 K€

- Autres immobilisations corporelles : les sorties d'un montant de 232 K€ se répartissent en :

- sortie d'agencement et installation pour 45 K€

- sortie de matériels de transports pour 66 K€

- sortie de matériels informatiques pour 121 K€

#### Note 6. – Immobilisations financées par crédit bail.

(En milliers d'euros)	Constructions	Installations techniques, matériels et outillages	Autres immobilisations corporelles	Avances et acomptes	Total
Au 1er janvier 2006, net des amortissements cumulés et dépréciation	140	29 086	1 518	0	30 744
Acquisitions		35 456	605	3 160	39 221
Cessions		-4 284	-119		-4 403
Amortissements Cumulés des Cessions		2 476	107		2 583
Dotations aux amortissements de l'exercice	-6	-7 777	-585		-8 368
Transfert et divers (montants nets) (1)		11 053			11 053
Au 31 décembre 2006, net des amortissements cumulés et dépréciation	134	66 010	1 526	3 160	70 830
Au 1er janvier 2006 :					
Coût	172	50 550	4 799		55 521
Amortissements cumulés et dépréciation	-32	-21 464	-3 281		-24 777
Valeur nette comptable	140	29 086	1 518		30 744
Au 31 décembre 2006 :					
Coût ou juste valeur	172	100 075	5 285	3 160	108 692
Amortissements cumulés et dépréciation	-38	-34 065	-3 759		-37 862

Valeur nette comptable	134	66 010	1 526	3 160	70 830
------------------------	-----	--------	-------	-------	--------

(1) le poste « transfert » correspond aux rachats de contrats de crédit bail existants de la filiale Accès Industrie Espagne, refinancées dans le cadre du nouveau crédit-bail avec GE Capital.

## Description des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

Les immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière sont constituées :

- de constructions : il s'agit de l'autre partie du bâtiment de Rennes.
- des installations techniques, matériels et outillages : il s'agit de nacelles élévatrices de chariots télescopiques.
- des autres immobilisations corporelles : il s'agit de matériels de transports.

Principaux mouvements des immobilisations corporelles financées par crédit-bail ou location financière

— Les acquisitions :

— Installations techniques, matériels et outillages : 35.456 K€ ce poste se décompose de la façon suivante :

- rachat de nacelles financées en location pure pour 22.449 K€ ; ce rachat se situe dans le cadre du refinancement global par GE Capital.

- achat de nacelles neuves pour 13.007 K€

— Les autres immobilisations corporelles pour 605 K€ sont constituées de tracteurs routiers et de remorques

— Les avances et acomptes d'un montant de 3.160 K€ représentent les montants versés à des fournisseurs de nacelle et qui seront restitués par GE dans le cadre du financement global des investissements de nacelles par crédit-bail

— Les cessions :

— Installations techniques, matériels et outillages : il se décompose de la façon suivante :

- sortie de nacelles refinancées en location pure pour 4 284 K€

— Autres immobilisations corporelles :

- sortie de matériels de transports pour 119 K€

— Les transferts : correspondent aux rachats de contrats de crédits-bails existants de la filiale Accès Industrie Espagne refinancés dans le nouveau contrat de crédit-bail avec GE.

## Note 7. – Ecart d'acquisition.

Les écarts d'acquisition historiques d'une valeur brute de 4 006 K€ sont intégralement dépréciés.

En milliers d'euros	31.12.2006		31.12.2005	
	AI France	AI Espagne	AI France	AI Espagne
Ecarts d'acquisition				
Valeur brute	3 201	804	3 201	804
Dépréciation	-3 201	-804	-3 201	-804
Valeur nette	0	0	0	0

Il n'existe pas d'écarts d'acquisition négatifs.

## Note 8. – Immobilisations incorporelles.

(En milliers d'euros)	Brevets et licences	Autres immobilisations incorporelles	Total
Coût au 1er janvier 2006, net des amortissements et dépréciation cumulés	1 022	274	1 296
Augmentations	30		30
Dotations aux amortissements de l'exercice	-53		-53
Reprise de provisions	468		468
Valeur nette au 31 décembre 2006	1 467	274	1 741
Au 1er janvier 2006			
Coût (valeur comptable brute)	1 965	274	2 239
Amortissements cumulés et dépréciation	-943	0	-943
Valeur nette comptable	1 022	274	1 296
Au 31 décembre 2006			
Coût (valeur comptable brute)	1 995	274	2 269
Amortissement cumulés et dépréciation	-528	0	-528
Valeur nette comptable	1 467	274	1 741

Description des immobilisations incorporelles :

La marque Accès Industrie a été acquise pour 1 524 K€ en mars 2001.

N'ayant pas de durée définie, la marque ne fait pas l'objet d'un amortissement mais, conformément aux normes IFRS, d'un test annuel de dépréciation. En normes IFRS, le test annuel consiste à comparer la valeur nette comptable de la marque à sa valeur recouvrable, sachant que la valeur recouvrable correspond à la valeur la plus élevée entre la valeur de marché et la valeur d'utilité. Dans le cas présent, la valeur d'utilité correspond à la capitalisation des loyers théoriques.

Durant les exercices 2003 et antérieurs, la marque a été provisionnée à hauteur de 915 K€ du fait de problèmes de continuité d'exploitation. Depuis l'exercice 2005, le redémarrage de l'activité a permis de reprendre cette provision pour des montants de 447 K€ en 2005 et 468 K€ en 2006.

La méthode de valorisation conduit à un montant suffisant pour couvrir l'actif ; la provision est ainsi totalement reprise.

#### Note 9. – Autres actifs financiers (non courants).

Les autres actifs financiers (non courants) correspondent principalement à :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Créances financières	567	627
Prêts au personnel	53	2
Dépôt de garantie GE	1 523	
Autres dépôts et cautionnements	621	571
	2 764	1 200

Les créances financières correspondent à l'activation du contrat de sous-location du bâtiment « européen » situé à Tonneins ; ACCES INDUSTRIE est locataire (crédit-bail) et sous-loue ce bâtiment à JLG. Il est considéré comme étant un immeuble de placement.

Le dépôt de garantie GE a été effectué dans le cadre du nouveau contrat de crédit-bail signé avec GE ; d'un montant nominal de 1.500 K€, il est augmenté des intérêts courus pour 23 K€

L'augmentation des autres dépôts et cautionnements est principalement imputable à l'ouverture de nouvelles agences durant l'exercice.

#### Note 10. – Stocks et encours.

Les stocks sont principalement constitués de pièces et accessoires destinés à la maintenance des équipements loués. Ils sont valorisés selon la méthode du coût moyen unitaire pondéré.

Le stock est constitué uniquement de pièces correspondant aux machines en état de location dans le parc.

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Stocks de marchandises :		
Valeur brute	1 274	1 030
Dépréciation	-56	-41
Valeur nette	1 218	988

Le montant des stocks comptabilisé en charge et inclus dans le coût des ventes s'élève à 244 K€.

#### Note 11. – Clients et autres débiteurs.

11.1 Analyse des créances par nature :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Actifs non courants :		
Comptes courants	0	540
Créance d'impôt sur le résultat	291	732
Autres créances fiscales	5	2 826
Total actifs non courants	296	4 098
Actifs courants :		
Valeur brute des créances clients	19 136	15 779
Dépréciation des créances clients	-2 568	-3 186
Avances et acomptes	399	512
Compte courant	2	0
Créance d'impôt sur le résultat	423	0

Créances fiscales	4 197	1 666
Charges constatées d'avance	44	111
Personnel	20	12
Autres	76	1 500
<b>Total actifs courants</b>	<b>21 729</b>	<b>16 394</b>

L'ensemble de ces créances a été classifié en « courant » pour 21 729 K€ et « non courant » pour 296 K€, soit un total de 22 025 K€.

Les actifs courants sont définis comme des actifs que l'entreprise s'attend à pouvoir réaliser, vendre ou consommer dans le cadre du cycle normal d'exploitation ou dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

— L'évolution des créances clients est parallèle à celle du chiffre d'affaires. La baisse des dépréciations des créances clients est le fruit d'un suivi plus rigoureux des créances litigieuses.

Les créances cédées dans le cadre d'un contrat d'affacturage ne sont pas décomptabilisées car Accès Industrie conserve les risques et avantages sur ces créances. Ces créances se présentent sous forme d'effets escomptés non échus dont les montants au 31 décembre 2006 et au 31 décembre 2005 représentent respectivement 6 527 K€ et 5 847 K€.

Les créances clients sont rétablies à leur valeur nominale avec annulations des dépôts de garantie correspondants, par contrepartie des concours bancaires. L'affacturage ne concerne que l'entité française et permet de financer partiellement son besoin en fond de roulement.

— Les comptes courants classés en « non courants » concernaient AI Luxembourg et ATJ. La filiale luxembourgeoise a été liquidée en 2006 et la société ATJ a remboursé son compte courant.

— Une partie des créances fiscales qui étaient considérées comme étant « non courantes » au 31 décembre 2005 sont reclassées en « courant » au 31 décembre 2006 car elles sont représentatives de créances de carry-back devenues à échéance de moins d'un an.

— Les autres créances fiscales non courantes sont pratiquement ramenées à 0 au 31 décembre 2006 car, au 31 décembre 2005, elles correspondaient à la TVA déductible sur les dettes reportées dont l'échéance était à plus d'un an.

— le montant de 4.197 K€ figurant sur le poste « Etat, impôts et taxes – courant » représente le crédit de TVA reportable engendré par les opérations de restructuration ainsi que le montant de dégrèvement Taxe Professionnelle attendu au titre du plafonnement à la valeur ajoutée.

— Dans le poste « autres créances courantes » figuraient en 2005, les avances sur protocole ; ce type d'avances disparu en 2006 du fait de la restructuration financière.

#### 11.2. Analyse des créances par échéance :

(En milliers d'euros)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Valeur brute des créances clients	19 136	19 136		
Dépréciation des créances clients	-2 568	-2 568		
Valeur nette des créances clients	16 568	16 568	0	0
Avances et acomptes	399	399		
Compte courant	2	2		
Etat, impôt sur le résultat	714	423	291	
Créances fiscales	4 202	4 197	5	
Charges constatées d'avance	44	44		
Personnel	20	20		
Autres	76	76		
<b>Total</b>	<b>22 025</b>	<b>21 729</b>	<b>296</b>	<b>0</b>

#### Note 12. – Trésorerie et équivalents de trésorerie.

La Trésorerie et équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants :

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Banques	1 553	452
Valeurs mobilières de placement	508	588
Sous-total Trésorerie Active	2 061	1 040
Affacturage	-4 156	-4 513
Concours bancaires	-933	-1 334
Sous-total Trésorerie Passive	-5 089	-5 847
<b>Total trésorerie</b>	<b>-3 028</b>	<b>-4 807</b>



## Note 13. – Capital émis et réserves.

## 13.1. Montant du capital au 31 décembre 2006 :

— Capital social d'Accès Industrie :

	31/12/2006	31/12/2005
Nombre d'actions autorisées	77 700 847	8 242 750
Nombre d'actions émises et entièrement libérées	77 700 847	8 242 750
Valeur nominale des actions	0,02 €	1,00 €
Capital (en euros)	1 554 017	8 242 750

— Variation des comptes de réserves spécifiques :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Actions d'autocontrôle	0	-448

## 13.2 Analyse de la variation du nombre d'actions :

	Date - période	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital (En EUR)
Situation initiale	01/01/2006	8 242 750	1,00 €	8 242 750
Annulation des actions propres	29/03/2006	-509 382	1,00 €	-509 382
Réduction par incorporation de réserves	29/03/2006		-0,98 €	-7 578 701
Augmentation en numéraire	07/04/2006	37 400 000	0,02 €	748 000
Augmentation par incorporation de créances	07/04/2006	29 369 156	0,02 €	587 383
Augmentation par exercice de BSA	04/2006 - 12/2006	3 198 323	0,02 €	63 966
Situation clôture	31/12/2006	77 700 847	0,02 €	1 554 017

La réserve d'actions d'autocontrôle comprend le coût des actions de la société détenues par le Groupe. Dans le cadre des opérations de restructuration, le groupe a annulé les actions propres détenues.

Le montant des honoraires liés à l'augmentation de capital effectuée dans le cadre des opérations de restructuration, soit 2.231 K€, a été imputé sur la prime d'émission.

13.3. Bons de souscription d'actions. — Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le conseil d'administration a décidé qu'une action inscrite en compte à la clôture de la séance de bourse précédant leur émission donnerait droit à l'attribution, à titre gratuit, de 4 bons de souscriptions d'actions soumis aux articles L.228-91 et suivants du Code de Commerce.

Les bons de souscriptions consentis sont soumis aux conditions suivantes :

— 1 BSA donnerait droit à souscrire à 1 action de la société portant jouissance à compter du premier jour de l'exercice social au cours duquel le BSA aurait été exercé ;

— Le prix de chaque action en cas d'exercice de chaque BSA serait fixé à 0,50 € (0,02 € de valeur nominale et 0,48€ de prime d'émission) et devrait être libéré entièrement à la souscription ;

— Chaque porteur pourra exercer ses BSA, à tout moment, à compter de leur attribution et jusqu'à l'expiration d'une période de 15 mois à compter de leur émission soit le 7 juillet 2007.

Le montant nominal de l'augmentation du capital social susceptible de résulter de l'exercice des BSA devrait être de 6 250 K€ (prime d'émission incluse), dans le cas où la totalité des BSA serait exercée. Au 31 décembre 2006, 3 198 323 BSA ont été exercés.

Les principales caractéristiques des BSA mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29 mars 2006
Date d'attribution des BSA	07 avril 2006
Nature des BSA	N.A.
Nombre de BSA attribués	12 501 856
Début de la période d'exercice des BSA	07-avr-06
Fin de la période d'exercice des options	07 juillet 2007
Prix d'exercice d'un BSA	0,50 €
Nombre d'actions auxquelles les BSA attribuées donnent droit	12 501 856

Nombre de BSA exercés au 31 décembre 2006	3 198 323
Nombre de BSA non exercées au 31 décembre 2006	9 303 533

13.4. Options de souscriptions d'actions. — Il a été consenti, au bénéfice de l'ensemble des membres du personnel et éventuellement des mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de son capital (ainsi que des options donnant droit à l'achat d'actions préalablement rachetées par la Société).

Les options de souscription consenties en vertu de cette autorisation ne pourront donner droit à un nombre total supérieur à 350 000 actions.

En toute hypothèse, un même salarié ou mandataire social possédant déjà plus de 10 % du capital de la Société ne pourra bénéficier d'une telle option. Cette autorisation ayant été donnée pour une période de 5 ans à compter du 6 avril 2001, la norme IFRS 2 n'est pas applicable. Cette autorisation emporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions susceptibles d'être souscrites au fur et à mesure des levées d'options.

Le prix de souscription fixé par le conseil d'administration, au jour où l'option sera consentie ne pourra être inférieur à 80 % de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant le jour où l'option sera consentie, aucune option ne pouvant être consentie moins de vingt séances de Bourse après le détachement des actions d'un coupon donnant droit à un dividende ou à une augmentation de capital.

Les options consenties en vertu de cette autorisation devront être exercées dans un délai de 10 ans à compter de la date à laquelle elles auront été consenties. Faisant usage de cette autorisation, il a été décidé au cours d'une réunion du Directoire, le 3 mai 2001, de consentir au bénéfice des salariés ou mandataires sociaux de la Société et des Sociétés qui lui sont liées, des options de souscription donnant droit à la souscription d'actions nouvelles de la Société à émettre à titre d'augmentation de capital.

Les principales caractéristiques du plan d'option mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	06 avril 01
Date d'attribution des options	03 mai 01
Nature des options	Souscription
Nombre de personnes concernées	67
Nombre d'option maximal à émettre	350 000
Nombre d'options émises et attribuées	134 800
Dont aux mandataires sociaux	11 150
Dont aux 10 premiers salariés non mandataires	8 000
Début de la période d'exercice des options	03 mai 04
Fin de la période d'exercice des options	02 mai 11
Durée de blocage des options	3 ans
Durée de validité des options	10 ans
Prix d'exercice d'une option	9,97
Nombre d'actions auxquelles les options attribuées donnent droit	40 350
Nombre d'options souscrites au 31 décembre 2006	0
Nombre d'options non exercées au 31 décembre 2006	134 800

A ce jour, aucune option n'a été exercée ; leur prix d'exercice est de 9,97 €, soit très supérieur au cours de l'action au 31 décembre 2006. La dilution potentielle à provenir de l'exercice des options de souscription est de 0,45% (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du présent document de base et dans l'hypothèse d'un exercice à 100%).

13.5. Attribution d'actions gratuites. — Dans le cadre de l'opération de restructuration du 7 avril 2006, sur autorisation de l'assemblée générale mixte extraordinaire et ordinaire du 29 mars 2006, le directoire a décidé de procéder à l'attribution gratuite de 4 023 323 actions en une ou plusieurs fois, au profit des membres du personnel salarié de la société ou de certaines catégories d'entre eux et/ou au profit des cadres dirigeants.

Les actions attribuées gratuitement seront définitivement acquises par leurs bénéficiaires à l'issue d'une Période d'Acquisition (telle que définie ci-dessous) et sous réserve de la réalisation de conditions de performances de la Société et de la présence du bénéficiaire au sein du Groupe à l'Echéance (telle que définie ci-dessous) concernée de la Période d'Acquisition.

Période d'acquisition. — Les actions attribuées gratuitement par le directoire de la Société le 16 juin 2006 (ci-après la « Décision d'Attribution ») pourront être acquises à l'une des quatre échéances (ci-après une « Echéance ») de la période d'acquisition qui a commencé à courir le jour de la Décision d'Attribution (ci-après la « Période d'Acquisition ») :

— La première Echéance est fixée au deuxième anniversaire de la Décision d'Attribution, soit le 16 juin 2008 ;

— La deuxième Echéance est fixée au troisième anniversaire de la Décision d'Attribution, soit le 16 juin 2009 ;

— La troisième Echéance est fixée au quatrième anniversaire de la Décision d'Attribution, soit le 16 juin 2010.

— La quatrième Echéance est fixée à la date à laquelle, postérieurement à la troisième Echéance interviendrait un changement de contrôle au sein du capital de la Société dès lors que ce changement de contrôle interviendrait au plus tard au dixième anniversaire de la Décision d'Attribution, soit le 16 juin 2016.

Conditions de performance. — L'acquisition des actions est soumise à la réalisation d'une condition de performance du cours de bourse. Le nombre d'actions acquises par chaque bénéficiaire à chaque Echéance variera selon que la condition de performance liée à l'évolution du cours de bourse sera pleinement remplie, partiellement remplie ou non remplie.

Présence du bénéficiaire à l'échéance concernée de la période d'acquisition. — L'acquisition d'actions gratuites à une Echéance donnée suppose qu'à cette Echéance le bénéficiaire ait la qualité de :

— Salarié de la Société, ou de l'une des sociétés liées à la Société dans les conditions prévues à l'article L.225-197-2 du Code de commerce ; ou,

— Mandataire social de la Société.

Les principales caractéristiques des actions attribuées sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29 mars 2006
Date d'attribution des actions	16 juin 2006
Nombre maximum d'actions attribuables	5 532 070
Nombre d'actions attribuées	4 023 323
Nombre maximal d'actions acquises au 16 juin 2008	2 011 661
Nombre maximal d'actions acquises au 16 juin 2009	1 005 831
Nombre maximal d'actions acquises au 16 juin 2010	1 005 831

La dilution potentielle à provenir de l'acquisition des actions est de 7,12 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2006 et dans l'hypothèse d'une acquisition à 100 %).

Conformément aux dispositions de la norme IFRS2, la quote-part de charge totale est de 585 K€. Ce montant a été obtenu en multipliant le nombre d'actions attribuées à la date du 16 juin 2006 par la juste valeur de l'action (soit le cours de l'action à cette date : 0,83 €) et par la probabilité que les conditions d'attribution et de performance soient remplies. La quote-part prise en compte est obtenue en répartissant linéairement la charge calculée pour chacune des trois tranches (IFRS 2.15).

#### Note 14. – Emprunts.

Le crédit bail est pour Acces Industrie la source de financement principale. Il permet à la société de louer les nacelles avec une promesse unilatérale de vente. Au plus tard à l'échéance des contrats Acces Industrie devient propriétaire en réglant le montant de la valeur résiduelle convenu lors de la signature des contrats.

Le groupe se finance également à moyen terme par des emprunts bancaires.

##### 14.1. Analyse de la variation de la dette :

En milliers d'euros	Emprunts Obligataires convertibles	Contrats de crédit-bail hors GE	Contrat de crédit bail GE	Contrats de crédit bail immobilier et véhicules	Dettes auprès des établissements de crédit	Découverts et concoures bancaires (1)	Autres (intérêts courus, cautions versées...)	Totaux
Dettes au 1er janvier 2006	0	15 616	0	1 895	9 952	5 847	226	33 536
Augmentation - souscription	15 208		45 950	605	68			61 831
Diminutions - remboursements		-15 616	-7 567	-536	-8 843			-32 562
Variation des intérêts courus	342						-224	118
Autres variations	-184					-758	2	-940
Transferts - reclassements	-3 677		-1 224					-4 901
Valeur nette au 31 décembre 2006	11 689	0	37 159	1 964	1 177	5 089	4	57 082

(1) il s'agit du reclassement des avances de trésorerie accordées par Factorem

Les opérations de restructuration ont eu pour conséquences :

— L'émission d'Obligations Convertibles en Actions pour un montant de 15 208 K€ (cf. point 14.4 ci-dessous)

— Le désengagement des précédents contrats de location financement pour 15 616 K€

— La signature d'un nouvel engagement sur contrats avec GE Capital Equipement Finance pour 45 950 K€.

— La diminution de 8 843 K€ des dettes auprès des établissements de crédit correspond principalement au remboursement anticipé par Acces Industrie Espagne de ses anciens contrats de crédits baux traités dans les comptes sociaux comme étant des emprunts classiques.

##### 14.2. Analyse des dettes par nature :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Courant :		
Emprunt obligataire convertible	342	
Dettes sur contrats de location-financement	7 599	6 001
Dettes auprès des établissements de crédit	179	3 582
Concoures Bancaires et découverts	5 089	5 847
Total	13 209	15 430
Non-courant :		
Emprunt obligataire convertible	11 347	

Dettes sur contrats de location-financement	31 525	11 510
Dettes auprès des établissements de crédit	997	6 370
Cautions versées	4	6
Intérêts courus sur emprunts		220
<b>Total</b>	<b>43 873</b>	<b>18 106</b>

## 14.3. Analyse des dettes par échéance de remboursement :

(En milliers d'euros)	Total	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunt obligataire convertible	11 689	342		11 347
Dettes sur contrats de crédit-bail	39 123	7 599	31 274	251
Dettes auprès des établissements de crédit	1 177	179	579	418
Concours Bancaires et découverts	5 089	5 089		
Cautions versées	4			4
<b>Total</b>	<b>57 082</b>	<b>13 209</b>	<b>31 853</b>	<b>12 020</b>

14.4. Emprunt obligataire convertible en actions. — Le groupe a décidé l'émission de 8 046 648 obligations convertibles en actions au prix de 1,89 € soit un montant total de souscription de 15 208 K€ minoré des frais et honoraires qui s'élèvent à 245 K€.

Chaque OCA donnera droit à une action nouvelle.

L'intégralité des OCA a été souscrite le 7 avril 2006 par un des créanciers du groupe.

Chaque OCA portera intérêt au taux nominal de 3% de sa valeur nominale par an à compter de la date d'émission.

La durée des OCA est de 7 ans soit le 07 avril 2013.

Chaque OCA sera remboursée en numéraire pour son montant principal majoré des intérêts dus à la date d'échéance sauf remboursement anticipé ou conversion.

Chaque OCA sera convertible en actions nouvelles entre la date d'Emission et la date d'échéance au gré des obligataires

Les principales caractéristiques de l'emprunt obligataire convertible mis en place sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Date de l'assemblée générale	29 mars 06
Date d'émission des OCA	07 avril 2006
Nombre d'OCA émises	8 046 648
Taux de rémunération des OCA	3 %
Début de la période de conversion des OCA	07 avril 2006
Fin de la période de conversion des OCA	07 avril 2013
Prix d'émission d'une OCA	1,89
Nombre d'actions auxquelles les OCA attribuées donnent droit	8 046 648
Nombre d'OCA converties au 31 décembre 2006	Néant
Nombre d'OCA non exercées au 31 décembre 2006	8 046 648

La dilution potentielle éventuelle à provenir de la conversion des OCA en actions est de 10,36 % (sur la base du nombre d'actions existantes à la date du 31 décembre 2006 et dans l'hypothèse d'une conversion de 100% des OCA).

Conformément à la note IAS 32.15, le montant des OCA émises (minoré des coûts liés à leur émission) a été ventilé en une composante dette à hauteur de leur juste valeur et en composante capitaux propres pour la partie excédent cette juste valeur.

La juste valeur a été déterminée en utilisant le taux moyen de financement des crédits baux constaté durant l'exercice 2006, soit 7,72 %

Valeur totale des OCA	15 208 K€
Coûts d'émission	- 254 K€
Valeur nette des OCA	14 954 K€
Composante capitaux propres	3 677 K€
Composante dette	11 277 K€
Partie des coûts d'émission rapportée au résultat	27 K€
Actualisation de la dette	42 K€
Intérêts courus non échus	342 K€

Total dette	11 689 K€
-------------	-----------

## Note 15. – Provisions pour risques et charges.

(En milliers d'euros)	Provisions pour risques	Provisions pour charges	Provisions pour IDR	Total
Au 1er janvier 2006	195	178	70	443
Dotations de l'exercice	56		17	73
Utilisations durant l'exercice	-83	-160	-20	-263
Reprise des provisions non utilisées	-36		-1	-37
Au 31 décembre 2006	132	18	66	216
Courant 31 décembre 2005	130	38	0	168
Non-courant 31 décembre 2005	65	140	70	275
Total	195	178	70	443
Courant 31 décembre 2006	104	18		122
Non-courant 31 décembre 2006	28		66	94
Total	132	18	66	216

## 15.1. Provisions pour risques :

Elles se décomposent de la façon suivante :

— Provision pour litiges prud'homaux : Les actions en cours au 31 décembre 2006 ont été provisionnées à hauteur de 57 K€.

— Provision pour autre litige : La 5ème Chambre du Tribunal Correctionnel de Lyon a condamné la société à verser la somme de 65 K€ aux parties civiles au titre du préjudice moral dans le cadre du décès d'un vérificateur Bureau Veritas pour défaut de mise en place de toutes les mesures de prévention préalable à l'exécution d'une opération de vérification de nacelle. Cette somme est provisionnée au 31 décembre 2006.

La société fait appel de cette décision.

La cour d'appel de Lyon par un arrêt rendu le 23 janvier 2007 a mis hors de cause la société Acces Industrie.

Compte tenu des voix de recours possibles, la provision de 65 K€ a été maintenue dans les comptes 2006.

15.2. Provisions pour charges. — Il s'agit de provisions pour impôts correspondant à la créance d'Impôt Forfaitaire Annuel 2005 qui ne pourra vraisemblablement pas être récupérée.

15.3. Provisions pour indemnités de départ à la retraite. — Les engagements de la société sont de 66 K€ au 31 décembre 2006 contre 70 K€ au 31 décembre 2005.

Pour les régimes de pensions et d'indemnités de fin de carrière à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses de base de ces calculs ont été déterminées pour chaque pays, les hypothèses spécifiques (taux de rotation du personnel, augmentation de salaire) sont fixées société par société.

Evaluation des engagements d'indemnités de fin de carrière :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Valeur actuelle totale des engagements à l'ouverture	70	48
Variation de l'exercice	-4	22
Valeur actuelle totale des engagements à la clôture	66	70

## Note 16. – Fournisseurs et autres créditeurs.

Le montant des dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2006 à 5 205 K€.

Les négociations dans le cadre de l'opération de recapitalisation ont permis au groupe d'apurer les reports d'échéances de crédit-bail et de locations financières qui représentaient un montant de 26,6 M€ au 31 décembre 2005.

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Fournisseurs	5 205	28 938
Charges à payer et autres dettes	350	16
Dettes fiscales (hors IS) et dettes sociales	6 688	5 563
Autres avances et acomptes	149	155
Autres dettes	83	7 461

Total	12 475	42 133
-------	--------	--------

Dont dettes reportées faisant l'objet d'un protocole :

	31/12/2006	31/12/2005
Fournisseurs	530	17 536
Dettes fiscales (hors IS) et dettes sociales	0	3 900
Autres dettes	412	8 648
Total	942	30 084

#### Note 17. – Impôts sur les résultats.

Les impôts différés sont déterminés pour chaque entité fiscale sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif, et selon la méthode du report variable.

Les actifs et passifs d'impôt exigible doivent être compensés si et seulement si l'entreprise :

- A un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés, et
- A l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les différences temporaires imposables nettes entraînent la comptabilisation d'impôts différés passifs. Les différences temporaires déductibles entraînent la comptabilisation d'impôts différés actifs à hauteur des montants dont la récupération est probable.

Conformément à la norme IAS12, lors des exercices précédents, la récupération d'impôt n'étant pas probable, aucun actif d'impôt différé n'avait été constaté au titre des déficits fiscaux reportables des sociétés membres du groupe. Compte tenu de la restructuration intervenue en avril 2006, des résultats constatés depuis et du *business plan* élaboré, cette position a été modifiée.

Au 31 décembre 2006, la situation de chaque entité du groupe au regard des déficits reportables est la suivante :

— Accès Industrie France : Les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 44 030 K€

Le *Business plan* permet de constater que le résultat fiscal cumulé probable des 4 prochaines années s'élèvera à 4 723 K€ ; le taux de l'impôt étant de 33,33%, un actif d'impôt différé a été constaté dans les comptes consolidés pour un montant de 1 574 K€.

— Accès Industrie Espagne : Les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 796 K€

Compte tenu des résultats positifs récurrents la récupération de la totalité de cet impôt est considérée comme probable ; le taux de l'impôt étant de 32,50% en 2007 et de 30,00% les années suivantes, un impôt différé actif de 260 K€ a été constaté dans les comptes.

— Accès Industrie Portugal : Les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 637 K€ et ne pourront être imputés sur les bénéfices que jusqu'en 2008 et 2009. La probabilité de dégager des résultats fiscaux suffisants d'ici là permettant d'imputer ces déficits n'étant pas suffisante, aucun actif d'impôt différé n'a été constaté.

Les ventilations des dettes et créances d'impôt, entre impôt courant et impôt différé, sont les suivantes :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Créances d'impôt courant	983	732
Dettes d'impôt courant	3	51
Impôt différé passif	7 192	8 220

La charge ou le produit d'impôt courant et différé est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Produits d'impôt courant	290	-500
Produits d'impôt différé	1 029	896
Produits d'impôt de l'exercice	1 319	396

— Le produit d'impôt courant enregistre les effets de l'activation dans les comptes de AI Espagne de l'impôt sur les déficits reportables : 260 K€

— La variation de l'impôt différé passif est une diminution de 1.029 K€ qui se décompose de la manière suivante :

Impact de la restructuration	- 1 502 K€
Retraitement des crédits baux	+742 K€
Activation partielle des déficits AI France	+1 574 K€
Variation de taux (Espagne et Portugal)	+31 K€
Dépréciation exceptionnelle	+163 K€
Autres	+ 21 K€

Total	1 029 K€
-------	----------

Les impôts différés actif et passif, ainsi que la charge d'impôt différé, résultent principalement du retraitement des biens financés de manière externe (crédit-bail, locations financières).  
La preuve d'impôt est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Résultat net consolidé de l'exercice	5 122	2 639
Impôt sur les résultats (produit)	-1 319	-397
Résultat consolidé avant impôt	3 803	2 242
Taux d'impôt de la société mère	33,33%	33,33%
Charge d'impôt théorique	-1 268	-747
Absorption des déficits fiscaux n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôt différé actif	2 156	1 264
Contrôle fiscal et IFA	21	-430
Variation du taux d'impôts différés	30	253
Autres	380	56
Produit d'impôt de l'exercice	1 319	396

Note 18. – Achats consommés.

Ce poste se décline comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Achats pièces détachées	1 892	1 834
Variations pièces détachées	-243	-295
Achats marchandises	255	487
Variations achats marchandises	58	34
Production stockée	-60	-37
Achats consommés	1 902	2 023

Note 19. – Charges externes.

Ce poste se décline comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Achats sous-traitance	319	282
Achats non stockés-Matériels et Fournitures	2 429	2 069
Sous traitance	81	66
Redevances + Charges locatives	4 036	4 383
Entretien et réparations	1 475	1 250
Primes d'assurance	768	704
Services extérieurs - Divers	-48	13
Personnel extérieur	33	13
Honoraires	721	1 125
Publicité	548	345
Transport	2 585	1 962
Déplacement, missions et réceptions	972	640
Frais postaux et télécommunications	513	548

Services bancaires	387	128
Autres services	647	1 015
Transfert de charges	-430	-188
Charges externes	15 036	14 356

Note 20. – Charges de personnel et effectifs.

20.1. Ventilation de l'effectif :

	31/12/2006	31/12/2005
Cadres	40	31
Non cadres	308	256
Effectif	348	287

20.2. Frais de personnel :

Ce poste se décline comme suit :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Rémunérations du personnel	8 443	6 537
Charges sociales	3 203	2 347
Transfert de charges	-223	-93
Charges de personnel	11 423	8 791

Les transferts de charges correspondent principalement à des remboursements de frais de formation de la part de l'organisme de suivi des formations.

Note 21. – Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises).

Ce poste se décline comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2006	31/12/2005
Reprise de provisions sur immobilisations	-23	-504
Variation des provisions sur stocks (note 10)	14	-34
Variation des provisions sur actif circulant	135	-400
Variation des provisions pour risques et charges	10	-162
Dotations aux amortissements sur immobilisations	9 262	7 986
Dotations aux amortissements sur stocks	0	41
Dotations aux provisions d'indemnités de départ en retraite	-4	22
Dotations aux amortissements et aux provisions (nettes de reprises)	9 394	6 950

Note 22. – Autres charges / produits.

L'analyse des autres produits et charges est la suivante :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Autres produits	71	208
Autres charges	172	947

Les autres produits sont principalement constitués de la récupération de créance qui avaient été préalablement considérées comme étant irrécouvrables. Les autres charges sont principalement constituées de pertes sur créances irrécouvrables.



## Note 23. –Autres produits et charges opérationnels.

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
Honoraires liés à la restructuration d'avril 2006	1 312	0
Frais bancaires liés à la restructuration d'avril 2006	618	0
Résultat sur cession d'immobilisations constaté à l'occasion de la remise à niveau technique du parc de nacelles	2 138	0
Amortissement exceptionnel de nacelles obsolètes	491	0
Coûts de sortie de la SSII occasionnés par l'internalisation du service informatique	114	0
Charge pour attribution d'actions gratuites	585	0
Autres produits et charges opérationnels	5 258	0

## Note 24. – Charges / Produits financiers.

Le détail du résultat financier net est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/12/2006	31/12/2005
<b>Charges financières</b>		
Emprunts bancaires	2 582	2 431
Intérêts sur emprunt obligataire	342	0
Actualisation des dettes	528	1 427
VNC des éléments d'actifs refinancés		140
Indemnités de restitution		155
Restructuration financière (1)	6 088	
Dotation aux provisions	12	
Autres (escomptes, frais bancaires)	1 419	252
<b>Total</b>	<b>10 971</b>	<b>4 405</b>
<b>Produits financiers</b>		
Restructuration financière (1)	12 481	
Abandons de créances		1 770
Reprise de provisions sur compte courant avec sociétés tierces	1 137	538
Autres	74	57
<b>Total</b>	<b>13 692</b>	<b>2 365</b>

(1) cf. comptes pro formas note 1.2

## Note 25. – Résultats par action.

— Résultat de base : Le résultat de base par action est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux actionnaires de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, hors actions propres rachetées par la Société (cf. Note 13).

	31/12/2006	31/12/2005
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	5 124	2 639
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	58 514	7 733
Résultat de base par action (€ par action)	0,09	0,34

— Résultat dilué : Le résultat dilué par action est calculé en augmentant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation du nombre d'actions qui résulterait de la conversion de toutes les actions ordinaires ayant un effet potentiellement dilutif.

Les stocks options ayant un prix d'exercice (9,97 €) très significativement supérieur au cours moyen du marché sur la période (1,03 € de cours moyen pour l'année 2006). Les stocks options ne sont pas dilutives, en conséquence, le nombre moyen encore en circulation n'a pas été réintégré dans le calcul du résultat dilué par action.

Les bons de souscriptions ayant un prix d'exercice (0,50 €) inférieur au cours moyen du marché de la période. Ces bons de souscription d'actions sont dilutifs, en conséquence, le nombre moyen en circulation est réintégré dans le calcul de résultat dilué par actions pour la quote-part supplémentaire d'actions susceptible d'être émise par rapport au prix de marché.

Les actions gratuites ont été retenues pour le nombre autorisé par l'assemblée générale mixte du 29 mars 2006, soit 5 532 070 actions.

Les obligations convertibles en actions ayant un prix d'exercice (1,89 €) très supérieur à la valeur moyenne du marché, le nombre moyen en circulation n'est pas réintégré dans le calcul du résultat dilué par actions.

— Récapitulatif du calcul du nombre moyen d'actions (en milliers) :

– Nombre moyen pondéré d'actions en circulation applicable au résultat de base	58 514
– Nombre de Bons de Souscription d'Actions	9 304
Dont quote-part d'actions émises au prix du marché	- 4 516
Nombre d'actions théorique retenu	4 787
– Nombre d'actions gratuites potentiellement dilutives	5 532
Total du nombre moyen pondéré d'action applicable au résultat dilué :	68 833

	31/12/2006	31/12/2005
Bénéfice revenant aux actionnaires de la Société (en milliers d'euros)	5 352	2 639
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	68 833	7 733
Résultat dilué par action (€ par action)	0,08	0,34

Note 26. – Information avec les parties liées.

#### 26.1. Comptes bilanciaux.

Nature	Montants 2006 concernant les entreprises (en K€) Liées	Montants 2005 concernant les entreprises (en K€) Liées
Créances :		
Participations		26
Provisions pour dépréciation des participations		-26
Clients et comptes rattachés	15	350
Autres créances	301	1 649
Provisions pour dépréciation des autres créances		-1 110
Dettes :		
Fournisseurs et comptes rattachés	136	46
Autres dettes		

#### 26.2. Comptes de produits et charges :

Sociétés	Nature des opérations	Montants 2006	Montants 2005
A.T.N.	Achats de pièces	-34	-117
	Produits divers	34	4
Accès finance	Frais et achats divers		-4
ATJ	Prestations services et administratifs	-440	-635
	Produits divers	13	
	Frais postaux		-26
	Autres charges	-9	-3
	Intérêts perçus sur avances	5	18

SCI de Pesselssis	Locations	-566	-470
	Produits divers		3
Julia Environnement	Achats de marchandises		-176
	Achats de matières premières		-7
	Entretiens et réparations		-22
	Honoraires et publicité		-2
Côté Garonne	Frais de réception		-3

## 26.3. Rémunérations des dirigeants :

Organes de direction	Rémunérations allouées au titre de l'année 2006
Rémunérations	553
Indemnités de départ en retraite	19
Golden parachute	Non valorisé
Attribution d'actions gratuites	585

## Note 27. – Engagements hors bilan.

## 27.1. Sûretés réelles accordées :

Nantissements ou hypothèques : 117 335 K€

Dont :

– Nantissement du fonds de commerce au profit de GE Capital Equipement Finance : 115 000 K€

Ce montant permet de couvrir l'ensemble des obligations de la société envers

GE Capital Equipement Finance : loyers, intérêts de retard, primes, indemnités...

– Nantissements et hypothèques sur valeurs mobilières : nantissement des actions

Acces Industrie Portugal au profit de GE Capital Equipement Finance : 898 K€

– Nantissements et hypothèques sur immeubles, dans le cadre des emprunts bancaires contractés pour les financer :

Capital restant dû des emprunts bancaires garantis : 1 437 K€

Atelier Européen 659 K€

Agence de Rennes 22 K€

Agence d'Artenay 756 K€

## 27.2. Engagements reçus :

— Accès Finance : Les engagements reçus par le groupe sont ceux de la société Accès Finance.

Type de garantie :	
Garanties à première demande accordées par Accès Finance	315
Cautions données par Accès Finance à Accès Industrie pour l'attribution des financements en CB ou de prêts bancaires	756
Total	1 071

## Note 28. – Objectifs et politiques de gestion des risques financiers.

## 28.1 – Risques liés à l'endettement :

— Taux moyen de financement par crédit bail : 7,72 % ;

— Durée moyenne des financements : 5 ans ;

— Option d'achat des contrats : 1 euro.

L'opération de restructuration financière menée courant avril 2006 a permis de rembourser la quasi totalité de la dette reportée et des dettes financières par la mise en place d'un refinancement auprès d'un seul organisme financier d'un montant de 44,7 M€ et l'émission d'obligations convertibles en actions d'un montant de 15 M€.

28.2. Dépendance à l'égard des taux de financement. — Dans le passé, ACCES INDUSTRIE a fondé son développement sur des financements importants. La restructuration d'avril 2006 a donné lieu au refinancement de la quasi totalité du parc existant par un contrat de crédit bail à taux fixe et les investissements réalisés depuis sont financés exclusivement par crédit-bail à taux fixe ; le parc existant n'est donc pas exposé au risque de taux.

Analyse de la sensibilité de la situation de la société à l'évolution des taux :

Position nette à renouveler à moins d'un an après gestion	Néant	1 % de variation du taux court terme de l'émetteur	Néant	Durée moyenne restant à courir d'ici à la fin du prochain exercice	Non applicable
---	-------	--	-------	--	----------------

Il est possible que dans l'avenir le groupe puisse obtenir de meilleures conditions de financement, en particulier eu égard à l'évolution macro économique des taux d'intérêt.

La société n'étant pas exposée au risque de variation des taux, celle-ci n'a pas mis en place de moyens particuliers tant humains que matériels pour suivre et gérer le risque de taux.

28.3. Exposition au risque de Change. — Acces Industrie n'est pas exposée au risque de change. En revanche, une évolution brutale des taux de change, particulièrement de l'euro contre dollar US pourrait entraîner des changements importants dans les coûts d'approvisionnement d'Acces Industrie.

28.4. Exposition au risque de liquidité. — La société ne dispose d'aucune ligne de crédit ou découvert. La société dispose d'une trésorerie suffisante pour faire face à ses engagements actuels.

#### Note 29. – Litiges.

29.1. Litiges sociaux. — Différentes actions sont en cours au 31 décembre 2006, celles-ci sont provisionnées à hauteur de 57 K€.

29.2. Litiges fiscaux. — La vérification fiscale portant sur les années 2000 et 2001 a abouti à la notification d'un redressement de 322 000 euros au titre des impôts et de 73 000 euros au titre des intérêts de retard et de la majoration. Il porte principalement sur l'opération de *lease-back* réalisée en 2000. La société conteste cette notification devant le tribunal administratif.

La charge résultant du contrôle fiscal a été comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2005, y compris les intérêts de retard pour 36 000 Euros. Le règlement a été effectué en 2006.

A titre conservatoire, la société a établi en 2003 une déclaration de *carry back* à hauteur de la base d'impôts redressée au taux normal, qui s'élève à 291 000 euros.

29.3. Autres litiges. — Par un jugement du 4 février 2005 intervenu dans le cadre du décès d'un vérificateur Véritas, pour défaut de mise en place de toutes les mesures de prévention préalables à l'exécution d'une opération de vérification de nacelle, la cinquième chambre du Tribunal correctionnel de Lyon a condamné la société Acces Industrie et Monsieur Pascal Meynard en tant que dirigeant.

La société a interjeté appel de cette décision.

La cour d'appel de Lyon par un arrêt rendu le 23 janvier 2007 a mis hors de cause la société Acces Industrie.

Compte tenu des voies de recours possibles, la provision pour risque de 65 000 € a été maintenue dans les comptes du 31 décembre 2006.

#### Note 30. – Evénements postérieurs à la date de clôture.

Aucun fait postérieur à la clôture et susceptible d'avoir une incidence significative sur le patrimoine, la situation financière et le résultat opérationnel du groupe n'a été relevé. A la connaissance de la société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel postérieur à la clôture susceptible d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du groupe.

0704475